



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Mardi 28 novembre 2023

9h30

Sommaire

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 novembre 2022
2. Bilan de la rentrée 2023 et perspectives de l'année scolaire 2023-2024
 - Enseignement scolaire (Académie de Rennes)
 - Effectifs
 - Résultats aux examens
 - Orientation
 - Labellisation Lycée des métiers
 - Labellisation des CMQ :
 - Renouvellement de label pour les CMQ Industries de la mer, Bâtiment durable et Numérique photonique
 - Création du campus Hôtellerie restauration et tourisme
 - Enseignement agricole (DRAAF)
 - Effectifs de la rentrée 2023
 - Bilan de la session des examens 2023
 - Demandes d'ouverture de formations générales
 - Enseignement maritime (DIRM-NAMO)
 - Point sur la rentrée des lycées professionnels maritimes
3. Carte des formations professionnelles (Région)
 - Avis sur la carte des formations professionnelles 2024
 - Présentation de la nouvelle démarche pluriannuelle
4. Nouvelle dotation globale de fonctionnement des lycées (Région)
5. Plan d'actions attractivité EPLEFPA (Région)
6. Questions diverses

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 24 novembre 2022

2 – Bilan de la rentrée 2023 et perspectives de l'année scolaire 2023-2024

2.1 - Enseignement scolaire (Académie de Rennes)

- Effectifs
- Résultats aux examens
- Orientation
- Labellisation Lycée des métiers
- Labellisation des CMQ :
 - o Renouvellement de label pour les CMQ Industries de la mer, Bâtiment durable et Numérique photonique
 - o Création du campus Hôtellerie restauration et tourisme

2.2- Enseignement agricole (DRAAF)

- Effectifs de la rentrée 2023
- Bilan de la session des examens 2023
- Demande d'ouverture de formations générales

2.3- Enseignement maritime (DIRM-NAMO)

- Point sur la rentrée des lycées professionnels maritimes

2.1 – Enseignement scolaire (Académie de Rennes)

- Effectifs
- Résultats aux examens
- Orientation
- Labellisation Lycée des métiers
- Labellisation des CMQ :
 - Renouvellement de label pour les CMQ Industries de la mer, Bâtiment durable et Numérique photonique
 - Création du campus Hôtellerie restauration et tourisme

PUBLIC

COTES-D'ARMOR

	CONSTAT 2022	CONSTAT 2022 - CONSTAT 2021	PREVISIONS 2023	PREVISIONS 2023 - CONSTAT 2022	CONSTAT 2023	CONSTAT 2023 - CONSTAT 2022	ECART CONSTAT 2023 - PREVISIONS 2023
PREEL.	12 555	+64	12 442	-113	12 407	-148	-35
ELEM.	22 355	-352	21 984	-371	21 905	-450	-79
CLIS	322	+12	328	+6	313	-9	-15
TOTAL	35 232	-276	34 754	-478	34 625	-607	-129

FINISTERE

	CONSTAT 2022	CONSTAT 2022 - CONSTAT 2021	PREVISIONS 2023	PREVISIONS 2023 - CONSTAT 2022	CONSTAT 2023	CONSTAT 2023 - CONSTAT 2022	ECART CONSTAT 2023 - PREVISIONS 2023
PREEL.	17 611	-166	17 470	-141	17 332	-279	-138
ELEM.	30 663	-489	30 071	-592	29 891	-772	-180
CLIS	478	+2	488	+10	461	-17	-27
TOTAL	48 752	-653	48 029	-723	47 684	-1 068	-345

ILLE-ET-VILAINE

	CONSTAT 2022	CONSTAT 2022 - CONSTAT 2021	PREVISIONS 2023	PREVISIONS 2023 - CONSTAT 2022	CONSTAT 2023	CONSTAT 2023 - CONSTAT 2022	ECART CONSTAT 2023 - PREVISIONS 2023
PREEL.	25 080	-110	25 137	+57	25 089	+9	-48
ELEM.	42 748	-625	41 928	-820	41 954	-794	+26
CLIS	362	+14	369	+7	394	+32	+25
TOTAL	68 190	-721	67 434	-756	67 437	-753	+3

MORBIHAN

	CONSTAT 2022	CONSTAT 2022 - CONSTAT 2021	PREVISIONS 2023	PREVISIONS 2023 - CONSTAT 2022	CONSTAT 2023	CONSTAT 2023 - CONSTAT 2022	ECART CONSTAT 2023 - PREVISIONS 2023
PREEL.	12 882	-42	12 847	-35	12 824	-58	-23
ELEM.	21 327	-355	20 983	-344	21 030	-297	+47
CLIS	320	+5	326	+6	329	+9	+3
TOTAL	34 529	-392	34 156	-373	34 183	-346	+27

ACADEMIE

	CONSTAT 2022	CONSTAT 2022 - CONSTAT 2021	PREVISIONS 2023	PREVISIONS 2023 - CONSTAT 2022	CONSTAT 2023	CONSTAT 2023 - CONSTAT 2022	ECART CONSTAT 2023 - PREVISIONS 2023
PREEL.	68 128	-254	67 896	-232	67 652	-476	-244
ELEM.	117 093	-1 821	114 966	-2 127	114 780	-2 313	-186
CLIS	1 482	+33	1 511	+29	1 497	+15	-14
TOTAL	186 703	-2 042	184 373	-2 330	183 929	-2 774	-444

PRIVE SOUS CONTRAT**COTES-D'ARMOR**

	CONSTAT 2022	CONSTAT 2022 - CONSTAT 2021	PREVISIONS 2023	PREVISIONS 2023 - CONSTAT 2022	CONSTAT 2023	CONSTAT 2023 - CONSTAT 2022	ECART CONSTAT 2023 - PREVISIONS 2023
PREEL.	5 547	-145	5 374	-173	5 514	-33	+140
ELEM.	9 988	-102	9 858	-130	9 812	-176	-46
CLIS	104	+2	106	+2	99	-5	-7
TOTAL	15 639	-245	15 338	-301	15 425	-214	+87

FINISTERE

	CONSTAT 2022	CONSTAT 2022 - CONSTAT 2021	PREVISIONS 2023	PREVISIONS 2023 - CONSTAT 2022	CONSTAT 2023	CONSTAT 2023 - CONSTAT 2022	ECART CONSTAT 2023 - PREVISIONS 2023
PREEL.	10 714	-46	10 605	-109	10 637	-77	+32
ELEM.	17 987	-510	17 625	-362	17 749	-238	+124
CLIS	139	+13	142	+3	138	-1	-4
TOTAL	28 840	-543	28 372	-468	28 524	-316	+152

ILLE-ET-VILAINE

	CONSTAT 2022	CONSTAT 2022 - CONSTAT 2021	PREVISIONS 2023	PREVISIONS 2023 - CONSTAT 2022	CONSTAT 2023	CONSTAT 2023 - CONSTAT 2022	ECART CONSTAT 2023 - PREVISIONS 2023
PREEL.	14 362	-174	14 358	-4	14 448	+86	+90
ELEM.	25 018	-227	24 651	-367	24 690	-328	+39
CLIS	159	+3	162	+3	158	-1	-4
TOTAL	39 539	-398	39 171	-368	39 296	-243	+125

MORBIHAN

	CONSTAT 2022	CONSTAT 2022 - CONSTAT 2021	PREVISIONS 2023	PREVISIONS 2023 - CONSTAT 2022	CONSTAT 2023	CONSTAT 2023 - CONSTAT 2022	ECART CONSTAT 2023 - PREVISIONS 2023
PREEL.	12 072	-219	12 041	-31	12 011	-61	-30
ELEM.	20 972	-419	20 571	-401	20 401	-571	-170
CLIS	172	+7	175	+3	166	-6	-9
TOTAL	33 216	-631	32 787	-429	32 578	-638	-209

ACADEMIE

	CONSTAT 2022	CONSTAT 2022 - CONSTAT 2021	PREVISIONS 2023	PREVISIONS 2023 - CONSTAT 2022	CONSTAT 2023	CONSTAT 2023 - CONSTAT 2022	ECART CONSTAT 2023 - PREVISIONS 2023
PREEL.	42 695	-584	42 378	-317	42 610	-85	+232
ELEM.	73 965	-1 258	72 705	-1 260	72 652	-1 313	-53
CLIS	574	+25	585	+11	561	-13	-24
TOTAL	117 234	-1 817	115 668	-1 566	115 823	-1 411	+155

Effectifs des établissements du second degré, hors EREA et DIMA - constat 2022, 2023 et prévision 2024

Académie - PUBLIC + PRIVE

Formations	Constat R2022	Constat R2023	Evolution constatée R2023	Prévisions R2024	Evolution prévue R2024
6EME	40 285	40 023	-262	39 295	-728
5EME	40 516	40 267	-249	40 005	-262
4EME	39 701	39 831	130	39 593	-238
3EME (hors 3PPRO)	38 907	38 616	-291	38 734	118
6EME SEGPA	915	895	-20	876	-19
5EME SEGPA	1 073	1 049	-24	1 029	-20
4EME SEGPA	1 109	1 087	-22	1 064	-23
3EME SEGPA	1 065	1 068	3	1 048	-20
ULIS CLG-Disp Rel	1 718	1 813	95	1 890	77
Total Clg et SEGPA	165 289	164 649	-640	163 534	-1 115
3 PPRO - 3 Prépa Métier	1 199	1 156	-43	1 156	0
1CAP2	1 868	1 957	89	1 960	3
2CAP2	1 527	1 585	58	1 647	62
CAP 1 AN	120	114	-6	115	1
2NDE PRO	8 466	8 574	108	8 524	-50
1ERE PRO (yc 1BMA2)	8 124	8 411	287	8 516	105
TERM PRO (yc 2BMA2)	7 547	7 365	-182	7 609	244
BAC PRO-BMA 1AN	12	12	0	11	-1
MC	179	199	20	198	-1
ULIS LP	276	223	-53	187	-36
Total Lyc Prof.	29 318	29 596	278	29 923	327
2NDE Gen et Tech.	27 114	27 084	-30	26 855	-229
1ERE Gen et Tech.	27 484	26 057	-1 427	25 987	-70
TERM Gen et Tech.	25 578	26 474	896	25 130	-1 344
Total Lycée G&T	80 176	79 615	-561	77 972	-1 643
1BTS2 - 1BTS3	5 546	5 500	-46	5 565	65
2BTS2 - 2BTS3	4 642	4 432	-210	4 384	-48
3BTS3	136	135	-1	159	24
CPGE1	1 876	1 859	-17	1 909	50
CPGE2	1 866	1 861	-5	1 805	-56
CPES1	30	42	12	48	6
CPES2	0	27	27	48	21
CPES3	0	0	0	27	27
DCG - CI MaN	530	457	-73	425	-32
Total Ens Sup Lycée	14 626	14 313	-313	14 370	57
Formations diverses	518	510	-8	503	-7
Total Formations diverses	518	510	-8	503	-7
Total	289 927	288 683	-1 244	286 302	-2 381

Sources : Constats et prévisions PREV2D, SYSCA22, et SYSCA23

Effectifs des établissements du second degré, hors EREA et DIMA - constat 2022, 2023 et prévision 2024

Académie - PUBLIC

Formations	Constat R2022	Constat R2023	Evolution constatée R2023	Prévisions R2024	Evolution prévue R2024
6EME	22 197	22 101	-96	21 673	-428
5EME	22 323	22 284	-39	22 186	-98
4EME	22 353	22 253	-100	22 211	-42
3EME (hors 3PPRO)	22 048	21 987	-61	21 892	-95
6EME SEGPA	725	720	-5	704	-16
5EME SEGPA	854	826	-28	821	-5
4EME SEGPA	908	866	-42	839	-27
3EME SEGPA	855	872	17	833	-39
ULIS CLG-Disp Rel	1 141	1 216	75	1 266	50
Total Clg et SEGPA	93 404	93 125	-279	92 425	-700
3 PPRO - 3 Prépa Métier	660	657	-3	657	0
1CAP2	1 233	1 327	94	1 335	8
2CAP2	993	1 018	25	1 083	65
CAP 1 AN	85	75	-10	74	-1
2NDE PRO	5 005	5 072	67	5 053	-19
1ERE PRO (yc 1BMA2)	4 729	4 966	237	5 029	63
TERM PRO (yc 2BMA2)	4 438	4 270	-168	4 469	199
BAC PRO-BMA 1AN	12	12	0	11	-1
MC	113	118	5	116	-2
ULIS LP	134	90	-44	73	-17
Total Lyc Prof.	17 402	17 605	203	17 900	295
2NDE Gen et Tech.	15 877	15 886	9	15 807	-79
1ERE Gen et Tech.	15 897	15 252	-645	15 242	-10
TERM Gen et Tech.	15 195	15 352	157	14 747	-605
Total Lycée G&T	46 969	46 490	-479	45 796	-694
1BTS2 - 1BTS3	3 110	3 127	17	3 142	15
2BTS2 - 2BTS3	2 532	2 383	-149	2 387	4
3BTS3	69	67	-2	84	17
CPGE1	1 513	1 534	21	1 568	34
CPGE2	1 496	1 506	10	1 485	-21
CPES1	30	42	12	48	6
CPES2	0	27	27	48	21
CPES3	0	0	0	27	27
DCG - CI MaN	254	207	-47	187	-20
Total Ens Sup Lycée	9 004	8 893	-111	8 976	83
Formations diverses	233	238	5	238	0
Total Formations diverses	233	238	5	238	0
Total	167 012	166 351	-661	165 335	-1 016

Sources : Constats et prévisions PREV2D, SYSCA22, et SYSCA23

Effectifs des établissements du second degré, hors EREA et DIMA - constat 2022, 2023 et prévision 2024

Académie - PRIVE

Formations	Constat R2022	Constat R2023	Evolution constatée R2023	Prévisions R2024	Evolution prévue R2024
6EME	18 088	17 922	-166	17 622	-300
5EME	18 193	17 983	-210	17 819	-164
4EME	17 348	17 578	230	17 382	-196
3EME (hors 3PPRO)	16 859	16 629	-230	16 842	213
6EME SEGPA	190	175	-15	172	-3
5EME SEGPA	219	223	4	208	-15
4EME SEGPA	201	221	20	225	4
3EME SEGPA	210	196	-14	215	19
ULIS CLG-Disp Rel	577	597	20	624	27
Total Clg et SEGPA	71 885	71 524	-361	71 109	-415
3 PPRO - 3 Prépa Métier	539	499	-40	499	0
1CAP2	635	630	-5	625	-5
2CAP2	534	567	33	564	-3
CAP 1 AN	35	39	4	41	2
2NDE PRO	3 461	3 502	41	3 471	-31
1ERE PRO (yc 1BMA2)	3 395	3 445	50	3 487	42
TERM PRO (yc 2BMA2)	3 109	3 095	-14	3 140	45
MC	66	81	15	82	1
ULIS LP	142	133	-9	114	-19
Total Lyc Prof.	11 916	11 991	75	12 023	32
2NDE Gen et Tech.	11 237	11 198	-39	11 048	-150
1ERE Gen et Tech.	11 587	10 805	-782	10 745	-60
TERM Gen et Tech.	10 383	11 122	739	10 383	-739
Total Lycée G&T	33 207	33 125	-82	32 176	-949
1BTS2 - 1BTS3	2 436	2 373	-63	2 423	50
2BTS2 - 2BTS3	2 110	2 049	-61	1 997	-52
3BTS3	67	68	1	75	7
CPGE1	363	325	-38	341	16
CPGE2	370	355	-15	320	-35
DCG - CI MaN	276	250	-26	238	-12
Total Ens Sup Lycée	5 622	5 420	-202	5 394	-26
Formations diverses	285	272	-13	265	-7
Total Formations diverses	285	272	-13	265	-7
Total	122 915	122 332	-583	120 967	-1 365

Sources : Constats et prévisions PREV2D, SYSCA22, et SYSCA23

Effectifs des établissements du second degré, hors EREA et DIMA - constat 2022, 2023 et prévision 2024

Département 22 - PUBLIC

Formations	Constat R2022	Constat R2023	Evolution constatée R2023	Prévisions R2024	Evolution prévue R2024
6EME	4 514	4 368	-146	4 225	-143
5EME	4 581	4 517	-64	4 374	-143
4EME	4 465	4 492	27	4 426	-66
3EME (hors 3PPRO)	4 376	4 337	-39	4 360	23
6EME SEGPA	136	140	4	135	-5
5EME SEGPA	185	165	-20	168	3
4EME SEGPA	195	185	-10	166	-19
3EME SEGPA	186	191	5	182	-9
ULIS CLG-Disp Rel	238	242	4	243	1
Total Clg et SEGPA	18 876	18 637	-239	18 279	-358
3 PPRO - 3 Prépa Métier	130	131	1	131	0
1CAP2	279	318	39	318	0
2CAP2	248	226	-22	253	27
CAP 1 AN	7	9	2	9	0
2NDE PRO	1 148	1 143	-5	1 138	-5
1ERE PRO (yc 1BMA2)	1 133	1 134	1	1 128	-6
TERM PRO (yc 2BMA2)	1 028	1 021	-7	1 009	-12
BAC PRO-BMA 1AN					
MC	14	21	7	20	-1
ULIS LP	31	19	-12	16	-3
Total Lyc Prof.	4 018	4 022	4	4 022	0
2NDE Gen et Tech.	2 677	2 630	-47	2 618	-12
1ERE Gen et Tech.	2 652	2 531	-121	2 487	-44
TERM Gen et Tech.	2 572	2 558	-14	2 443	-115
Total Lycée G&T	7 901	7 719	-182	7 548	-171
1BTS2 - 1BTS3	638	615	-23	622	7
2BTS2 - 2BTS3	496	487	-9	469	-18
3BTS3	13	16	3	24	8
CPGE1	156	140	-16	145	5
CPGE2	150	155	5	143	-12
DCG - CI MaN					
Total Ens Sup Lycée	1 453	1 413	-40	1 403	-10
Formations diverses	108	99	-9	94	-5
Total Formations diverses	108	99	-9	94	-5
Total	32 356	31 890	-466	31 346	-544

Sources : Constats et prévisions PREV2D, SYSCA22, et SYSCA23

Effectifs des établissements du second degré, hors EREA et DIMA - constat 2022, 2023 et prévision 2024

Département 29 - PUBLIC

Formations	Constat R2022	Constat R2023	Evolution constatée R2023	Prévisions R2024	Evolution prévue R2024
6EME	5 734	5 791	57	5 638	-153
5EME	5 855	5 786	-69	5 840	54
4EME	5 889	5 807	-82	5 740	-67
3EME (hors 3PPRO)	5 777	5 724	-53	5 644	-80
6EME SEGPA	189	177	-12	172	-5
5EME SEGPA	200	205	5	193	-12
4EME SEGPA	194	199	5	204	5
3EME SEGPA	187	190	3	195	5
ULIS CLG-Disp Rel	297	319	22	333	14
Total Clg et SEGPA	24 322	24 198	-124	23 959	-239
3 PPRO - 3 Prépa Métier	150	150	0	150	0
1CAP2	247	270	23	272	2
2CAP2	214	197	-17	210	13
CAP 1 AN	17	13	-4	12	-1
2NDE PRO	1 293	1 314	21	1 303	-11
1ERE PRO (yc 1BMA2)	1 163	1 270	107	1 284	14
TERM PRO (yc 2BMA2)	1 111	1 025	-86	1 113	88
BAC PRO-BMA 1AN					
MC	16	16	0	16	0
ULIS LP	54	41	-13	33	-8
Total Lyc Prof.	4 265	4 296	31	4 393	97
2NDE Gen et Tech.	3 731	3 722	-9	3 686	-36
1ERE Gen et Tech.	3 896	3 572	-324	3 557	-15
TERM Gen et Tech.	3 666	3 768	102	3 464	-304
Total Lycée G&T	11 293	11 062	-231	10 707	-355
1BTS2 - 1BTS3	875	904	29	904	0
2BTS2 - 2BTS3	725	701	-24	719	18
3BTS3	21	17	-4	20	3
CPGE1	393	450	57	466	16
CPGE2	398	349	-49	385	36
DCG - CI MaN	84	67	-17	59	-8
Total Ens Sup Lycée	2 496	2 488	-8	2 553	65
Formations diverses	18	24	6	23	-1
Total Formations diverses	18	24	6	23	-1
Total	42 394	42 068	-326	41 635	-433

Sources : Constats et prévisions PREV2D, SYSCA22, et SYSCA23

Effectifs des établissements du second degré, hors EREA et DIMA - constat 2022, 2023 et prévision 2024

Département 35 - PUBLIC

Formations	Constat R2022	Constat R2023	Evolution constatée R2023	Prévisions R2024	Evolution prévue R2024
6EME	7 854	7 895	41	7 807	-88
5EME	7 784	7 840	56	7 879	39
4EME	7 853	7 799	-54	7 853	54
3EME (hors 3PPRO)	7 640	7 805	165	7 757	-48
6EME SEGPA	272	271	-1	267	-4
5EME SEGPA	332	307	-25	307	0
4EME SEGPA	342	339	-3	314	-25
3EME SEGPA	311	319	8	316	-3
ULIS CLG-Disp Rel	356	398	42	428	30
Total Clg et SEGPA	32 744	32 973	229	32 928	-45
3 PPRO - 3 Prépa Métier	242	239	-3	239	0
1CAP2	437	469	32	478	9
2CAP2	337	376	39	400	24
CAP 1 AN	18	21	3	23	2
2NDE PRO	1 667	1 676	9	1 697	21
1ERE PRO (yc 1BMA2)	1 554	1 655	101	1 669	14
TERM PRO (yc 2BMA2)	1 453	1 431	-22	1 524	93
BAC PRO-BMA 1AN	12	12	0	11	-1
MC	49	48	-1	49	1
ULIS LP	23	10	-13	7	-3
Total Lyc Prof.	5 792	5 937	145	6 097	160
2NDE Gen et Tech.	6 456	6 356	-100	6 424	68
1ERE Gen et Tech.	6 440	6 290	-150	6 199	-91
TERM Gen et Tech.	6 188	6 234	46	6 094	-140
Total Lycée G&T	19 084	18 880	-204	18 717	-163
1BTS2 - 1BTS3	1 087	1 051	-36	1 064	13
2BTS2 - 2BTS3	876	794	-82	764	-30
3BTS3	35	34	-1	40	6
CPGE1	699	672	-27	682	10
CPGE2	736	754	18	698	-56
CPES1	30	42	12	48	6
CPES2	0	27	27	48	21
CPES3	0	0	0	27	27
DCG - CI MaN	111	90	-21	82	-8
Total Ens Sup Lycée	3 574	3 464	-110	3 453	-11
Formations diverses	14	17	3	21	4
Total Formations diverses	14	17	3	21	4
Total	61 208	61 271	63	61 216	-55

Sources : Constats et prévisions PREV2D, SYSCA22, et SYSCA23

Effectifs des établissements du second degré, hors EREA et DIMA - constat 2022, 2023 et prévision 2024

Département 56 - PUBLIC

Formations	Constat R2022	Constat R2023	Evolution constatée R2023	Prévisions R2024	Evolution prévue R2024
6EME	4 095	4 047	-48	4 003	-44
5EME	4 102	4 141	39	4 093	-48
4EME	4 145	4 155	10	4 192	37
3EME (hors 3PPRO)	4 255	4 121	-134	4 131	10
6EME SEGPA	128	132	4	130	-2
5EME SEGPA	137	149	12	153	4
4EME SEGPA	177	143	-34	155	12
3EME SEGPA	171	172	1	140	-32
ULIS CLG-Disp Rel	250	257	7	262	5
Total Clg et SEGPA	17 460	17 317	-143	17 259	-58
3 PPRO - 3 Prépa Métier	138	137	-1	137	0
1CAP2	270	270	0	267	-3
2CAP2	194	219	25	220	1
CAP 1 AN	43	32	-11	30	-2
2NDE PRO	897	939	42	915	-24
1ERE PRO (yc 1BMA2)	879	907	28	948	41
TERM PRO (yc 2BMA2)	845	793	-52	823	30
BAC PRO-BMA 1AN					
MC	34	33	-1	31	-2
ULIS LP	26	20	-6	17	-3
Total Lyc Prof.	3 326	3 350	24	3 388	38
2NDE Gen et Tech.	3 013	3 178	165	3 079	-99
1ERE Gen et Tech.	2 909	2 859	-50	2 999	140
TERM Gen et Tech.	2 769	2 792	23	2 746	-46
Total Lycée G&T	8 691	8 829	138	8 824	-5
1BTS2 - 1BTS3	509	557	48	552	-5
2BTS2 - 2BTS3	435	401	-34	435	34
3BTS3					
CPGE1	265	272	7	275	3
CPGE2	212	248	36	259	11
DCG - CI MaN	59	50	-9	46	-4
Total Ens Sup Lycée	1 480	1 528	48	1 567	39
Formations diverses	93	98	5	100	2
Total Formations diverses	93	98	5	100	2
Total	31 050	31 122	72	31 138	16

Sources : Constats et prévisions PREV2D, SYSCA22, et SYSCA23

Effectifs des établissements du second degré, hors EREA et DIMA - constat 2022, 2023 et prévision 2024

Département 22 - PRIVE

Formations	Constat R2022	Constat R2023	Evolution constatée R2023	Prévisions R2024	Evolution prévue R2024
6EME	2 385	2 426	41	2 359	-67
5EME	2 542	2 371	-171	2 407	36
4EME	2 472	2 415	-57	2 257	-158
3EME (hors 3PPRO)	2 301	2 376	75	2 324	-52
6EME SEGPA	23	27	4	26	-1
5EME SEGPA	42	33	-9	37	4
4EME SEGPA	25	39	14	31	-8
3EME SEGPA	31	22	-9	35	13
ULIS CLG-Disp Rel	102	110	8	116	6
Total Clg et SEGPA	9 923	9 819	-104	9 592	-227
3 PPRO - 3 Prépa Métier	57	62	5	62	0
1CAP2	131	133	2	133	0
2CAP2	112	117	5	117	0
CAP 1 AN					
2NDE PRO	439	422	-17	426	4
1ERE PRO (yc 1BMA2)	424	449	25	435	-14
TERM PRO (yc 2BMA2)	394	385	-9	407	22
MC	7	5	-2	5	0
ULIS LP	16	10	-6	7	-3
Total Lyc Prof.	1 580	1 583	3	1 592	9
2NDE Gen et Tech.	1 579	1 561	-18	1 600	39
1ERE Gen et Tech.	1 587	1 469	-118	1 449	-20
TERM Gen et Tech.	1 313	1 527	214	1 416	-111
Total Lycée G&T	4 479	4 557	78	4 465	-92
1BTS2 - 1BTS3	378	345	-33	355	10
2BTS2 - 2BTS3	353	308	-45	281	-27
3BTS3					
CPGE1					
CPGE2					
DCG - CI MaN	71	78	7	81	3
Total Ens Sup Lycée	802	731	-71	717	-14
Formations diverses	24	21	-3	19	-2
Total Formations diverses	24	21	-3	19	-2
Total	16 808	16 711	-97	16 385	-326

Sources : Constats et prévisions PREV2D, SYSCA22, et SYSCA23

Effectifs des établissements du second degré, hors EREA et DIMA - constat 2022, 2023 et prévision 2024

Département 29 - PRIVE

Formations	Constat R2022	Constat R2023	Evolution constatée R2023	Prévisions R2024	Evolution prévue R2024
6EME	4 583	4 471	-112	4 353	-118
5EME	4 554	4 577	23	4 470	-107
4EME	4 466	4 494	28	4 514	20
3EME (hors 3PPRO)	4 313	4 301	-12	4 326	25
6EME SEGPA	48	38	-10	37	-1
5EME SEGPA	45	50	5	40	-10
4EME SEGPA	40	47	7	52	5
3EME SEGPA	41	39	-2	46	7
ULIS CLG-Disp Rel	141	133	-8	125	-8
Total Clg et SEGPA	18 231	18 150	-81	17 963	-187
3 PPRO - 3 Prépa Métier	174	152	-22	152	0
1CAP2	154	162	8	162	0
2CAP2	141	140	-1	147	7
CAP 1 AN	35	39	4	41	2
2NDE PRO	1 027	1 055	28	1 049	-6
1ERE PRO (yc 1BMA2)	963	1 008	45	1 033	25
TERM PRO (yc 2BMA2)	895	861	-34	901	40
MC	6	7	1	7	0
ULIS LP	21	25	4	29	4
Total Lyc Prof.	3 416	3 449	33	3 521	72
2NDE Gen et Tech.	3 299	3 265	-34	3 238	-27
1ERE Gen et Tech.	3 332	3 165	-167	3 128	-37
TERM Gen et Tech.	3 015	3 210	195	3 052	-158
Total Lycée G&T	9 646	9 640	-6	9 418	-222
1BTS2 - 1BTS3	750	688	-62	693	5
2BTS2 - 2BTS3	628	638	10	587	-51
3BTS3	53	52	-1	61	9
CPGE1	102	84	-18	88	4
CPGE2	120	106	-14	89	-17
DCG - CI MaN	110	88	-22	78	-10
Total Ens Sup Lycée	1 763	1 656	-107	1 596	-60
Formations diverses	133	136	3	138	2
Total Formations diverses	133	136	3	138	2
Total	33 189	33 031	-158	32 636	-395

Sources : Constats et prévisions PREV2D, SYSCA22, et SYSCA23

Effectifs des établissements du second degré, hors EREA et DIMA - constat 2022, 2023 et prévision 2024

Département 35 - PRIVE

Formations	Constat R2022	Constat R2023	Evolution constatée R2023	Prévisions R2024	Evolution prévue R2024
6EME	6 270	6 210	-60	6 186	-24
5EME	6 246	6 228	-18	6 170	-58
4EME	5 926	6 036	110	6 018	-18
3EME (hors 3PPRO)	5 769	5 700	-69	5 804	104
6EME SEGPA	41	30	-11	30	0
5EME SEGPA	50	48	-2	37	-11
4EME SEGPA	56	57	1	55	-2
3EME SEGPA	63	57	-6	58	1
ULIS CLG-Disp Rel	187	199	12	207	8
Total Clg et SEGPA	24 608	24 565	-43	24 565	0
3 PPRO - 3 Prépa Métier	122	115	-7	115	0
1CAP2	133	134	1	134	0
2CAP2	116	121	5	122	1
CAP 1 AN					
2NDE PRO	1 027	1 025	-2	1 025	0
1ERE PRO (yc 1BMA2)	1 028	1 025	-3	1 025	0
TERM PRO (yc 2BMA2)	918	943	25	941	-2
MC	30	42	12	43	1
ULIS LP	64	44	-20	35	-9
Total Lyc Prof.	3 438	3 449	11	3 440	-9
2NDE Gen et Tech.	3 550	3 652	102	3 616	-36
1ERE Gen et Tech.	3 723	3 457	-266	3 537	80
TERM Gen et Tech.	3 338	3 569	231	3 317	-252
Total Lycée G&T	10 611	10 678	67	10 470	-208
1BTS2 - 1BTS3	686	693	7	717	24
2BTS2 - 2BTS3	594	562	-32	567	5
3BTS3	14	16	2	14	-2
CPGE1	204	187	-17	196	9
CPGE2	196	196	0	181	-15
DCG - CI MaN	95	84	-11	79	-5
Total Ens Sup Lycée	1 789	1 738	-51	1 754	16
Formations diverses	75	58	-17	51	-7
Total Formations diverses	75	58	-17	51	-7
Total	40 521	40 488	-33	40 280	-208

Sources : Constats et prévisions PREV2D, SYSCA22, et SYSCA23

Effectifs des établissements du second degré, hors EREA et DIMA - constat 2022, 2023 et prévision 2024

Département 56 - PRIVE

Formations	Constat R2022	Constat R2023	Evolution constatée R2023	Prévisions R2024	Evolution prévue R2024
6EME	4 850	4 815	-35	4 724	-91
5EME	4 851	4 807	-44	4 772	-35
4EME	4 484	4 633	149	4 593	-40
3EME (hors 3PPRO)	4 476	4 252	-224	4 388	136
6EME SEGPA	78	80	2	79	-1
5EME SEGPA	82	92	10	94	2
4EME SEGPA	80	78	-2	87	9
3EME SEGPA	75	78	3	76	-2
ULIS CLG-Disp Rel	147	155	8	176	21
Total Clg et SEGPA	19 123	18 990	-133	18 989	-1
3 PPRO - 3 Prépa Métier	186	170	-16	170	0
1CAP2	217	201	-16	196	-5
2CAP2	165	189	24	178	-11
CAP 1 AN					
2NDE PRO	968	1 000	32	971	-29
1ERE PRO (yc 1BMA2)	980	963	-17	994	31
TERM PRO (yc 2BMA2)	902	906	4	891	-15
MC	23	27	4	27	0
ULIS LP	41	54	13	43	-11
Total Lyc Prof.	3 482	3 510	28	3 470	-40
2NDE Gen et Tech.	2 809	2 720	-89	2 594	-126
1ERE Gen et Tech.	2 945	2 714	-231	2 631	-83
TERM Gen et Tech.	2 717	2 816	99	2 598	-218
Total Lycée G&T	8 471	8 250	-221	7 823	-427
1BTS2 - 1BTS3	622	647	25	658	11
2BTS2 - 2BTS3	535	541	6	562	21
3BTS3					
CPGE1	57	54	-3	57	3
CPGE2	54	53	-1	50	-3
DCG - CI MaN					
Total Ens Sup Lycée	1 268	1 295	27	1 327	32
Formations diverses	53	57	4	57	0
Total Formations diverses	53	57	4	57	0
Total	32 397	32 102	-295	31 666	-436

Sources : Constats et prévisions PREV2D, SYSCA22, et SYSCA23

Résultats aux examens du DNB

	Côtes d'Armor			Finistère			Ille-et-Vilaine			Morbihan			Académie		
	Admis	Présentés	Taux	Admis	Présentés	Taux	Admis	Présentés	Taux	Admis	Présentés	Taux	Admis	Présentés	Taux
GÉNÉRALE 2023	5 870	6 299	93,2%	9 142	9 605	95,2%	12 008	12 658	94,9%	7 901	8 240	95,9%	34 921	36 802	94,9%
PROFESSIONNELLE 2023	921	1 089	84,6%	1 122	1 279	87,7%	1 720	2 029	84,8%	1 194	1 367	87,3%	4 957	5 764	86,0%
TOTAL 2023	6 791	7 388	91,9%	10 264	10 884	94,3%	13 728	14 687	93,5%	9 095	9 607	94,7%	39 878	42 566	93,7%

Taux national provisoire 89,1%

Résultats aux examens du baccalauréat général

	Côtes d'Armor			Finistère			Ille-et-Vilaine			Morbihan			Académie		
	Admis	Présentés	Taux	Admis	Présentés	Taux	Admis	Présentés	Taux	Admis	Présentés	Taux	Admis	Présentés	Taux
GÉNÉRALE 2023	2 704	2 745	98,5%	4 631	4 709	98,3%	6 899	7 049	97,9%	3 952	4 029	98,1%	18 186	18 532	98,1%
TOTAL 2023	2 704	2 745	98,5%	4 631	4 709	98,3%	6 899	7 049	97,9%	3 952	4 029	98,1%	18 186	18 532	98,1%

Taux national provisoire 95,7%

Résultats aux examens du baccalauréat technologique

Spécialité	Côtes d'Armor		Finistère		Ille-et-Vilaine		Morbihan		Académie	
	Admis	Taux	Admis	Taux	Admis	Taux	Admis	Taux	Admis	Taux
S2TMD			10	100,0%					10	100,0%
SC. ET TECHNIQUES DE LA DANSE			6	100,0%					6	100,0%
SC. ET TECHNIQUES DE LA MUSIQUE			5	100,0%					5	100,0%
Total Série			21	100,0%					21	100,0%
ST2S	201	215	303	308	270	296	170	176	944	995
		5			1	2	2	2	5	9
		220	303	308	271	298	172	178	949	1004
Total Série										
STD2A	27	28	28	28	56	56			111	112
			35	35	1	2			36	37
		28	63	63	57	58			147	149
Total Série										
STHR	11	11			57	57			68	68
			16	16					16	16
		11	16	16	57	57			84	84
Total Série										
STI2D	25	25	81	84	62	63	72	78	240	250
	48	51	74	78	71	74	74	76	267	279
	83	88	109	110	178	182	99	103	469	483
	69	70	104	105	175	192	87	88	435	455
	1	1	1	1	2	2		1	4	5
	226	235	369	378	488	513	332	346	1415	1472
Total Série										
STL	7	7	41	42	36	39	19	21	103	109
	8	9	20	20	29	32	10	10	67	71
						2	4	4	4	6
	15	16	61	62	65	73	33	35	174	186
Total Série										
STMG	111	115	330	336	301	308	208	216	950	975
	359	393	598	641	811	880	498	521	2266	2435
	152	161	218	237	309	340	182	197	861	935
	13	14			6	7	7	7	26	28
	5	7	7	12	11	20	12	14	35	53
	640	690	1153	1226	1438	1555	907	955	4138	4426
Total Série										
TOTAL TOUTES SERIES	1122	1200	1986	2074	2376	2554	1444	1514	6928	7342

Taux national provisoire 89,5%

Résultats aux examens du baccalauréat professionnel

session 2023

Domaines	Côtes d'Armor			Finistère			Ille-et-Vilaine			Morbihan			Académie		
	Admis	Présentés	Taux	Admis	Présentés	Taux	Admis	Présentés	Taux	Admis	Présentés	Taux	Admis	Présentés	Taux
Production	701	807	86,9%	1 141	1 275	89,5%	1 128	1 308	86,2%	762	838	90,9%	3 732	4 228	88,3%
Services	740	822	90,0%	927	1 046	88,6%	1 352	1 551	87,2%	1 040	1 133	91,8%	4 059	4 552	89,2%
Total tous domaines	1 441	1 629	88,5%	2 068	2 321	89,1%	2 480	2 859	86,7%	1 733	1 970	88,0%	7 791	8 780	88,7%

Taux national provisoire	82,1%
--------------------------	-------

Résultats aux examens du CAP

2023

	Côtes d'Armor			Finistère			Ille-et-Vilaine			Morbihan			Académie		
	Présents	Admis	Taux	Présents	Admis	Taux	Présents	Admis	Taux	Présents	Admis	Taux	Présents	Admis	Taux
Production	1009	876	86,8%	1390	1236	88,9%	1845	1591	86,2%	1411	1264	89,6%	5655	4967	87,8%
Services	685	542	79,1%	917	799	87,1%	1235	1014	82,1%	707	610	86,3%	3544	2965	83,7%
Total	1694	1418	83,7%	2307	2035	88,2%	3080	2605	84,6%	2118	1874	88,5%	9199	7932	86,2%

Résultats aux examens du BTS

2023

	Côtes d'Armor			Finistère			Ille-et-Vilaine			Morbihan			Académie		
	Présents	Admis	Taux	Présents	Admis	Taux	Présents	Admis	Taux	Présents	Admis	Taux	Présents	Admis	Taux
Production	392	319	81,4%	522	446	85,4%	674	564	83,7%	442	376	85,1%	2030	1705	84,0%
Services	914	737	80,6%	1572	1286	81,8%	3203	2475	77,3%	1342	1020	76,0%	7031	5518	78,5%
Total	1306	1056	80,9%	2094	1732	82,7%	3877	3039	78,4%	1784	1396	78,3%	9061	7223	79,7%

L'Orientation et l'Affectation en 2023

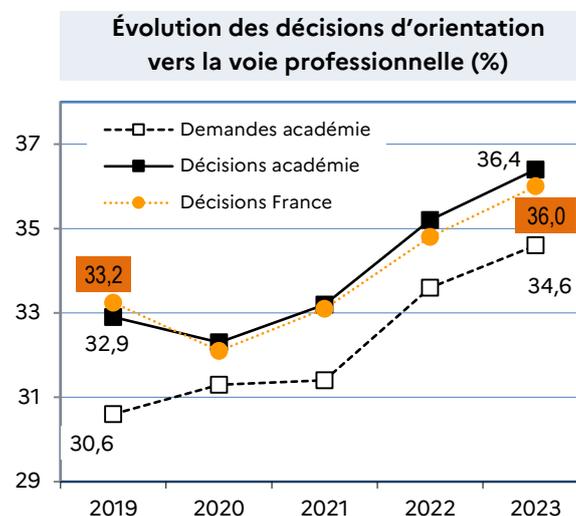
Bilan de l'orientation – Réseau public

Les décisions d'orientation après la 3^e

Depuis 2020, le taux de décision d'orientation vers la seconde générale et technologique est en baisse et celui vers la voie professionnelle en hausse pour atteindre un niveau inédit à 36,4 % en conservant un écart aux demandes des familles trop important (1,8 points) pour éviter des orientations subies. Depuis l'an dernier, les orientations vers la voie professionnelle sont supérieures au niveau national.

L'écart des orientations vers la voie professionnelle entre les filles (29,8 %) et les garçons (42,9 %) reste anormalement élevé.

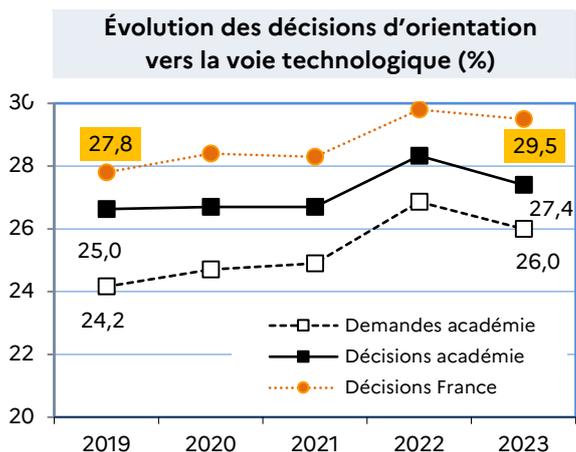
Les décisions d'orientation vers un CAP augmentent à nouveau cette année, elles sont passées de 6,6 % en 2019 à 9,7 % en 2023 (+ 0,7 points par rapport à 2022).



Les décisions d'orientation après la 2^{de} GT

De 2019 à 2021, le taux de décision d'orientation vers la voie technologique était stable à 26,7 %. Après une hausse notable de + 1,6 points des décisions vers la voie technologique en 2022, la baisse constatée en 2023 est directement liée à la régulation des flux vers la série STMG.

Les demandes de réorientation vers la voie professionnelle augmentent un peu, en passant de 4,5 % en 2022 à 5,1 % en 2023.



Depuis 2021, les actions de valorisation de la voie technologique visent notamment :

- à rendre plus attractives les séries STL et STI2D, avec des premiers résultats en 2022 ;
- à réduire les orientations subies en STMG afin de redynamiser les parcours des jeunes choisissant cette série. Les orientations en 2023 sont à ce titre très encourageantes.

Effectifs de 1 ^{re} (public MEN)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution 21 / 23
STMG	2503	2633	2657	2701	2750	2885	2508	- 8,8 %
STI2D	1140	1113	980	893	839	956	968	+ 15,4 %
ST2S	527	467	497	458	495	445	482	- 2,6 %
STL	239	247	191	152	145	202	186	+ 28,3 %
Autres	166	159	144	163	151	158	144	- 4,6 %
Total	4575	4619	4469	4367	4380	4646	4288	- 2,1 %
<i>Part STMG</i>	<i>54,7 %</i>	<i>57,0 %</i>	<i>59,5 %</i>	<i>61,8 %</i>	<i>62,8 %</i>	<i>62,1 %</i>	<i>58,5 %</i>	<i>- 3,6 pts</i>

Dans le réseau privé sous contrat, par rapport à 2021, les effectifs sont en baisse en STMG mais plus faiblement (- 3,9 %). Les effectifs en STI2D sont malheureusement aussi en baisse (- 3,9 %).

Bilan de l'affectation vers la voie professionnelle

(Éducation Nationale, Agriculture, Mer - réseau public)

Pour les formations sous statut scolaire, la campagne 2023 a été caractérisée par :

- une forte hausse (+ 4,0 %) des vœux 1 en 2^{de} professionnelle (7368 contre 7086 en 2022)
- une forte hausse (+ 5,9 %) des vœux 1 en CAP (2472 contre 2335 en 2021)
- des hausses vers la voie professionnelle essentiellement dues aux vœux des élèves de 3^e

Plus des deux tiers de l'offre en apprentissage est en CAP. Après deux années de forte hausse des premiers vœux en apprentissage, on constate une stabilisation en 2023 (2818 contre 2797 en 2022).

Les taux de satisfaction suivants, à l'issue des 3 tours, sont établis pour les candidats ayant fait un premier vœu en voie professionnelle dans le réseau public sous statut scolaire et ayant obtenu une affectation de cette nature sur un de leur vœu. Au vu de la demande, les taux de satisfaction sont en baisse.

	2021		2022		2023	
	Nombre vœux 1	Taux satisfaction	Nombre vœux 1	Taux satisfaction	Nombre vœux 1	Taux satisfaction
CAP	2391	68,8 %	2335	63,9 %	2472	64,1 %
2^{de} Pro	6895	81,4 %	7086	79,2 %	7368	78,0 %
Total voie Pro	9286	79,9 %	9421	77,3 %	9840	76,5 %

Les publics prioritaires obtiennent des taux de satisfaction supérieurs.

	2021		2022		2023	
	Nombre vœux 1	Taux satisfaction	Nombre vœux 1	Taux satisfaction	Nombre vœux 1	Taux satisfaction
SEGPA	643	86,3 %	646	84,8 %	651	84,3 %
ULIS	180	87,8 %	179	79,9 %	164	90,2 %
3^e Prépa-Métier	656	89,8 %	627	86,8 %	650	87,7 %
3^e générale EN	6272	83,5 %	6536	80,6 %	6957	79,1 %

Ces taux de satisfaction correspondent aux résultats obtenus au moment de leur publication. De nombreux élèves en liste d'attente sont appelés pour intégrer la formation qu'ils souhaitaient au fur et à mesure des désistements. Par exemple, pour un tiers d'entre eux, les élèves issus de SEGPA ne sont pas présents à la rentrée dans la formation où ils ont été affectés.

Les élèves de 3^e ont été plus nombreux à obtenir une formation demandée, la baisse du taux de satisfaction est due à l'augmentation du nombre de candidats.

Bilan de la procédure Parcoursup

Résultats d'ensemble

Dans l'académie de Rennes, 42 064 candidats ont participé à la phase principale (72 % de lycéens, 19 % d'étudiants en réorientation et 9 % en reprise d'études). La baisse de 3,4 % du nombre de candidats est essentiellement due à la forte baisse du nombre de candidats en réorientation (- 20%). Des évolutions de la procédure visaient cette année à raccourcir à nouveau les temps d'attente des candidats. En deux années les progrès ont été majeurs dans ce domaine.

Part des candidats ayant eu une proposition d'admission à J + 15	Lycéens			Etudiants	Reprises d'études
	Généraux	Technologiques	Professionnels		
2023	97,1 %	89,0 %	83,4 %	80,9 %	64,2 %
2021	94,9 %	83,3 %	74,9 %	70,5 %	54,8 %

Part des lycéens ayant eu une proposition d'admission au final	Voie Générale	Voie Technologique	Voie Professionnelle
2023	98,6 %	94,6 %	90,1 %
2021	98,1 %	92,6 %	85,7 %

La part des lycéens acceptant une proposition s'est améliorée cette année : 85,4 % contre 85,1 % en 2022. En fin de campagne, il reste des places vacantes dans tous les grands types de formation. La CAAES a été sollicitée par 327 candidats (348 en 2022) avec moins de candidats sans aucune proposition (60% contre 70% en 2022). Ils ont tous été traités, avec un accompagnement et/ou une proposition d'admission.

L'intérêt des jeunes pour l'offre de formation en apprentissage continue de progresser dans toutes les voies du lycée. Les lycéens professionnels, technologiques et généraux ont été, respectivement, 35,0 %, 32,6 % et 9,2 % à confirmer au moins un vœu en apprentissage (en 2022 : 32,1 %, 28,6 % et 7,3 %). Pour les lycéens professionnels, cela représente maintenant plus de la moitié de ceux qui candidatent à une formation via Parcoursup (53%).

Les BTS étant les formations du supérieur les plus représentées dans l'offre en apprentissage. La croissance de l'apprentissage a provoqué une baisse importante des effectifs dans ces formations sous statut étudiant des lycées publics et privés sous contrat de l'Éducation nationale ces deux dernières années (-19%). Pour autant, il n'y a pas de baisse d'intérêt pour le BTS, car, dans les trois voies du lycée, la part des lycéens s'orientant vers ce diplôme reste stable. A cette rentrée cette baisse est enrayée, avec des effectifs similaires à l'an dernier.

Les néo-bacheliers bretons

Bacheliers généraux

On observe une stabilité d'orientation dans les grandes voies de formation, hormis une baisse d'admission dans les IUT depuis la réforme du BUT. 12,3 % des lycéens s'orientait en IUT en 2020 et 9,6 % en 2023, avec plusieurs places vacantes dans de nombreuses spécialités hors tertiaire.

Concernant les orientations vers le domaine des sciences et techniques, elles sont un peu meilleures cette année, à 28,5 % contre 27,9 % en 2022.

- Les déterminismes sexuels et sociaux sont essentiellement situés en fin de seconde, au moment du choix des enseignements de spécialité.
- En terminale, davantage de lycéens ont effectué au moins un vœu dans ce domaine : 44 % de l'ensemble, et 89 % des élèves ayant deux spécialités scientifiques (42 % et 86 % en 2022).
- Le choix définitif d'une telle orientation reste fortement lié au sentiment de réussite, et davantage encore pour les filles. Parmi les élèves ayant deux spécialités scientifiques, ce choix est effectué à 88 % par ceux qui ont une mention très bien, 79 % pour les mentions bien (84 % pour les garçons et 73 % pour les filles) et 59 % pour les mentions assez bien.

Bien qu'en baisse cette année, le nombre de bacheliers généraux qui se réorientent au bout d'un an reste très élevé : 2033, soit 12,8 % des admis dans le supérieur en 2022 (plus de 2300 en 2022). L'accompagnement à l'orientation et à la bonne projection dans les différents types d'études reste un enjeu primordial.

Bacheliers technologiques

La réforme des IUT a permis l'accueil d'un plus grand nombre de lycéens, 18,5 % d'entre eux en 2023, contre 13,9 % en 2020. Dans le même temps, les orientations en licences sont passées de 17,6 % des lycéens en 2020 à 13,3 % en 2023. Dans les IUT bretons, la part de bacheliers technologiques est passée de 29,3 % à 39,3 %.

Les orientations selon les séries sont néanmoins très différentes, avec des constats similaires à 2022 :

- STL et STI2D : des orientations diversifiées et ambitieuses, avec des places restées vacantes dans les formations visées du fait de la baisse du vivier en terminale.
- STMG : après plusieurs années de baisse de la part des lycéens acceptant une admission sur Parcoursup, elle se stabilise en 2023 à 67,6 % (66,7 % en 2022). Les choix d'orientation sont également un peu plus satisfaisants qu'en 2022 avec une progression des orientations en BTS (32,5 %) et en IUT (17,9 %) et une baisse des orientations en licence générale (12,7 %). Il faut poursuivre la valorisation de cette filière en favorisant aussi des parcours ambitieux. Les CPGE ECT qui lui sont dédiées peinent encore à recruter, et les poursuites en DCG pourraient être plus nombreuses.
- ST2S : 39,3 % des lycéens se sont orientés dans le domaine sanitaire et social, seulement 9,1 % en BTS (14,2 % en 2020) et en revanche 26,3 % en licence, avec des perspectives de réussite moins favorables.

Bacheliers professionnels

Après une hausse régulière de la part des bacheliers professionnels admis en BTS sous statut étudiant depuis de nombreuses années, la chute brutale de cet indicateur en 2022, dans le domaine des services comme en production, a constitué une rupture inédite. Ils représentent 37,0 % des admis en 2023, contre 39,4 % en 2021. Pour autant, la part des lycéens s'orientant vers ce diplôme est stable. Il s'agit d'un impact direct de l'augmentation du choix de l'apprentissage, particulièrement massif pour ces bacheliers.



RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

Liberté
Egalité
Fraternité

CAEN du 28 novembre 2023
Lycée des métiers
Audits de suivi à 1 an

Propositions du groupe académique Lycée des métiers du jeudi 9 novembre 2023

Etablissement audité	Ville	Label 2022	Proposition du groupe académique Lycée des métiers
Lycée Tristan Corbière	MORLAIX	Lycée des métiers de l'aéronautique et de la mécatronique et du sanitaire et social	Avis favorable pour le maintien du label pour 4 ans Prochain audit de renouvellement en 2027
Lycée Bertrand Du Guesclin	AURAY	Lycée des métiers d'art	Avis favorable pour le maintien du label pour 4 ans Prochain audit de renouvellement en 2027

**CAEN du 28 novembre 2023
Lycée des métiers
Audits de renouvellement**

Propositions du groupe académique Lycée des métiers du jeudi 9 novembre 2023

Etablissement audité	Ville	Ancien label	Demande de l'établissement 1er septembre 2023	Préconisations groupe académique Lycée des métiers	Changement de libellé 2023	Audit de suivi à 1 an
Lycée Yvon Bourges	DINARD	Lycée des métiers de l'hôtellerie-restauration	Lycée des métiers de l'hôtellerie-restauration	Avis très favorable pour le renouvellement du label Durée 5 ans 2023-2028	NON	NON
Lycée Jules Verne	GUINGAMP	Lycée des métiers de l'industrie et du commerce	Lycée des métiers de l'industrie et du commerce	Avis favorable pour le renouvellement du label Durée 5 ans 2023-2028	NON	NON
Lycée Laennec	PONT L'ABBÉ	Lycée des métiers des services à la personne	Lycée des métiers des services à la personne	Avis favorable pour le renouvellement du label Durée 5 ans 2023-2028	NON	NON
Lycée Professionnel	PONT DE BUIS	Lycée des métiers de l'automobile	Lycée des métiers de l'automobile	Avis très favorable pour le renouvellement du label Durée 5 ans 2023-2028	NON	NON
Lycée Marcel Callo	REDON	Lycée des métiers de l'industrie, de l'automobile et de l'aéronautique	Lycée des métiers de l'industrie, de l'automobile et de l'aéronautique	Avis favorable pour le renouvellement du label Durée 5 ans 2023-2028	NON	NON



RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

Liberté
Égalité
Fraternité

CAEN du 28 novembre 2023
Lycée des métiers
Audits de renouvellement

Propositions du groupe académique Lycée des métiers du jeudi 9 novembre 2023

Etablissement audité	Ville	Ancien label	Demande de l'établissement 1er septembre 2023	Préconisations groupe académique Lycée des métiers	Changement de libellé 2023	Audit de suivi à 1 an
Lycée St Jean Baptiste de la Salle	RENNES	Lycée des métiers de la gestion et du commerce	Lycée des métiers de la gestion et du commerce	Avis favorable pour le renouvellement du label Préconisation d'un audit de suivi à 1 an en 2024	NON	OUI
Lycée Freyssinet	SAINT BRIEUC	Lycée des métiers du bâtiment et des travaux publics	Lycée des métiers du bâtiment, des travaux publics et du bois	Avis favorable pour le renouvellement du label Durée 5 ans 2023-2028 Avis favorable à l'extension du libellé pour valoriser la filière bois Nouveau label: Lycée des métiers du bâtiment, des travaux publics et du	OUI	NON
Lycée Saint-Joseph La Salle	Vannes	Lycée des métiers	Lycée des métiers	Avis favorable pour le renouvellement du label Durée 5 ans 2023-2028	NON	NON
Lycée La champagne	VITRÉ	Lycée des métiers	Lycée des métiers	Avis favorable pour le renouvellement du label Durée 5 ans 2023-2028	NON	NON



RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

Liberté
Égalité
Fraternité

CAEN du 28 novembre 2023
Lycée des métiers
Demande de reports d'audits

Propositions du groupe académique Lycée des métiers du jeudi 9 novembre 2023

Etablissement audité	Ville	Ancien label	Date de labellisation	Préconisations groupe académique lycée des Métiers
Lycée Jeanne d'Arc	VITRÉ	Lycée des métiers	2018	Demande de report validée par les membres du groupe académique Lycée des métiers avec obligation de réaliser l'audit lors du 1er semestre 2024

**CAEN du 28 novembre 2023
Lycée des métiers
Retrait de label**

Propositions du groupe académique Lycée des métiers réuni du jeudi 9 novembre 2023

Etablissement concerné	Ville	Label	Proposition du groupe académique
Lycée Kerraoul	PAIMPOL	Lycée des métiers du sanitaire et du social obtenu en 2018	Proposition de retrait de label formulée par les membres du groupe académique Lycée des métiers aux motifs suivants: "Souhait de l'établissement de ne plus être dans la démarche de labellisation formulée par le proviseur"
Lycée Sacré Cœur	SAINT BRIEUC	Lycée des métiers de l'industrie et des services aux entreprises obtenu en 2017	Proposition de retrait de label formulée par les membres du groupe académique Lycée des métiers aux motifs suivants: "Souhait de l'établissement de ne plus être dans la démarche de labellisation formulée par le directeur"



RÉGION ACADÉMIQUE BRETAGNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Labellisation des CMQ : Renouvellement de label pour les CMQ Industries de la mer, Bâtiment durable et Numérique photonique



**CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS**
Industries de la mer
Bretagne

Secteur d'activité : Construction-Réparation navale & Maintenance, Energies Marine Renouvelables, Oil & Gas, Industries nautiques, Métiers embarqués, Activités de défense

Le campus **des industries de la mer** est porté par le Lycée Vauban de Brest (29). Il a été labellisé en 2015 et renouvelé dans cette labellisation en 2020 avec la mention « **Excellence** ».

Avec plus de 3 000 km de côtes et 30% de l'espace maritime métropolitain, 100 000 emplois liés à la mer, 2 900 chercheurs, 3 000 diplômés par an dans les formations à caractère maritime, dont un tiers par la formation continue, **la Bretagne porte une politique maritime ambitieuse pour un développement durable de la mer et du littoral.**

Cette ambition repose sur plusieurs piliers : le soutien au développement des énergies marines renouvelables et à l'émergence d'une filière dédiée en Bretagne, le soutien aux filières de la construction et réparation navale, du nautisme et de l'appui au développement portuaire.

Les **actions menées par le Campus d'excellence des industries de la mer (CMQ IndMer) s'inscrivent également dans le développement national de plusieurs projets** tel le BiMer, brevet d'initiation Mer, ainsi que dans **l'innovation** et **l'internationalisation** pour accompagner l'évolution des compétences dans les métiers émergents et répondre à la demande forte des entreprises.

Les contributions du CMQ IndMer aux groupes de travail de Bretagne Pôle Naval et du Campus Mondial de la Mer ou sa participation au **projet « investir le champ des fonds marins »** porté par le pôle Mer Bretagne Atlantique pour **l'AMI-CMA diagnostic « emploi-compétence »** en sont de parfaites illustrations, dans le cadre de partenariats forts.

Le Campus, **lauréat du PIA3 Industries de la Mer**, porte ainsi une dynamique d'actions en établissements avec la recherche universitaire et les entreprises, permettant entre autres de rendre la filière des industries de la mer mieux connue et plus attractive pour les futurs apprenants.

Les enjeux sont multiples :

- Travailler l'attractivité des métiers des industries de la mer
- Accompagner l'aide à l'orientation des publics (formation initiale, continue, reconversion et insertion)
- **Développer des compétences attendues face aux enjeux énergétiques, écologiques et numériques**

Les objectifs portés par le CMQ IndMer :

- **Mettre en œuvre le projet PIA3 Industries de la Mer**, en étroite corrélation avec les évolutions de politiques publiques en matière d'emplois et de formation avec notamment le renforcement de la voie professionnelle qui se décline en 3 axes
 - o **Axe 1 :** Attractivité des métiers et des formations et Orientation
 - o **Axe 2 :** Innovation, Recherche et international
 - o **Axe 3 :** Formation
- **Accompagner les développements de la Bretagne et de ses territoires en lien avec les objectifs de France 2030**
- **Intégrer les problématiques de la transition énergétique, écologiques et numériques** (nouvelles compétences – nouveaux métiers)

Les moyens et les actions :

Les moyens propres du CMQ IndMer se limitent aux cotisations de ses adhérents. Cependant, l'octroi du PIA 3 Industries de la Mer permet au CMQ IndMer de bénéficier de financement au service d'actions incluses dans ce projet.

Pérenniser les moyens financiers du CMQ IndMer est lié à sa capacité à répondre à d'autres Appels à Projets (régionaux et nationaux). Pour ce faire, le CMQ IndMer travaille à la réussite du PIA Industries de la Mer, représentant un enjeu de crédibilité aux regards des partenaires et construire des dynamiques de projets autour de ces nouveaux appels à projets. Cela permettra ainsi de consolider les moyens humains nécessaires à son développement.

Le travail préparatoire à la construction du projet PIA 3 Industries de la Mer et la dynamique insufflée par son obtention permettent de décliner des **actions innovantes au service de la formation professionnelle** :

- **Diffusion des travaux de recherche** : Utiliser ces travaux de recherche pour communiquer auprès de publics divers (scolaires, enseignants, grand public...) de l'intérêt de la recherche appliquée. Les 2 doctorants vont développer des formats de rencontres pour aller à la rencontre des publics et leur présenter leurs travaux. Le CMQ IndMer – Bretagne serait en quelque sorte le « **parrain** » du doctorant. *Action portée par l'UBO- Membre du CMQ IndMer-Bretagne*
- **Actions « découverte » de la salle immersive** créées par l'IUT de Brest-Morlaix une fois opérationnelle dans des schémas interactifs en direction des lycéens, des formateurs, des salariés et des personnes en reconversion. Ces actions seront à chaque fois adaptées à ces différents publics avec la volonté de les faire participer à de petits ateliers participatifs pour les placer en situation de « découverte ». Ils auront la vocation de leur faire découvrir des parcours de formation (Formation initiale/Formation continue). *Action portée par l'IUT Brest-Morlaix- Membre du CMQ IndMer-Bretagne*
- **Développement et accompagnement du Brevet Initiation Mer (BIMer)** auprès de publics nouveaux (IUT, Universités, demandeurs d'emploi...)

Ce brevet créé par le CMQ IndMer – Bretagne dans un travail collectif et collaboratif (2017/2018) a été expérimenté durant 2 ans en Bretagne auprès d'un public de lycéens en enseignement professionnel. **En septembre 2020 il est devenu national et validé par 3 ministères (Ministère Éducation Nationale, Ministère de la Mer, Ministère des Armées)** ainsi que le **CAEIMer** (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Initial à la Mer) pour les formateurs.

Parce que la construction de ce **BIMer** repose sur **deux volets « contenu pédagogique » et « découverte des métiers »**, les deux étant essentiels, les sorties pédagogiques mises en œuvre ont permis de tisser des liens indispensables avec des professionnels du monde maritime. Ces sorties pédagogiques sont construites en plaçant les jeunes apprenants en mode « acteurs ».

Exemple : l'association La Touline qui organise mensuellement des rencontres professionnelles a accueilli de jeunes lycéens pour découvrir le métier de « cuisinier embarqué » ou « d'électricien embarqué » – Ces rencontres ont donné lieu à de nouveaux échanges en lien avec les sujets abordés. Avec le développement d'une plateforme nationale de formation (sous format PIX) dans le cadre du PIA3 Industries de la Mer, le CMQ IndMer -Bretagne a créé une application <https://bimer.online/> qui permet à toutes les structures de formation d'avoir accès à des données utiles pour s'engager dans la mise en œuvre de cette formation.

En projet, le CMQ IndMer travaille sur la construction d'un partenariat avec l'association Le grand Voilier École pour permettre à des jeunes apprenants d'embarquer sur Le Français et mettre en pratique des éléments du référentiel du BIMer.

Le CMQ IndMer Bretagne échange régulièrement avec ces structures pour répondre à leurs interrogations et leur apporter un retour d'expérience quant à la mise en œuvre de ce brevet. *-Action portée par le CMQ IndMer – Lycée Vauban. Membre du CMQ IndMer-Bretagne*

Les actions en images :



► BPN – Pro&Mer :

Actions dédiées à l'emploi et la formation et réinventées chaque année.

Edition 2023 : 4 ateliers Exploits relevés par des jeunes en formation



► CINav :

Le navire des métiers – Lieu d'accueil et d'animation pour des publics variés

Un ambassadeur métier accueille gratuitement les visiteurs et les guide dans l'espace de 250 m² à la découverte des industries de la mer et de ses métiers. 2000 personnes ont été accueillies ces derniers mois.



► La Touline :

ImMERsion Application numérique
Découverte des métiers embarqués

Notre objectif est de permettre au plus grand nombre de vivre une expérience embarquée avec les marins de l'Atalante, et ainsi faire naître des vocations.

Avec nos partenaires Ifremer et Génomir.



► CFAI Bretagne :

Conteneurs

Réalisation d'un premier conteneur représentant l'exiguïté propres aux travaux à bord d'un navire et de développer des TP pour les apprenants



► Lycée La Croix-Rouge – La Salle :

Challenge de l'Excellence de l'enseignement professionnel

Relever des défis posés par des entreprises, construire des équipes pluridisciplinaires d'apprenants et réaliser un prototype.



► Lycée Vauban :

BIMer – Brevet Initiation Mer créé et développé par le CMQ IndMer, devenu national depuis septembre 2020.

Développement d'une plateforme numérique pour l'apprentissage du contenu du référentiel du brevet. En complément de la création de l'application BIMer online.



► IUT de Brest-Morlaix :

Salle immersive en lien avec les entreprises : Immersion (à Bordeaux) et Cervval (à Plouzané)

Des entreprises du monde naval ont révolutionné leurs méthodes de travail. Ces nouvelles techniques utilisent des outils d'immersion virtuels et collaboratifs. L'IUT de Brest-Morlaix souhaite s'équiper d'un ensemble d'outils et de logiciels techniques dans l'objectif de former au mieux les alternants de l'IUT.





Secteur d'activité : Bâtiment

Le campus des métiers et des qualifications « Bâtiment Durable Bretagne » est porté par le lycée Pierre Mendès France de Rennes (35). Il a été labellisé le 1^{er} aout 2018 et renouvelé dans cette labellisation en juillet 2021 avec la mention « **Excellence** ».

Une nouvelle Directrice Opérationnelle a été recrutée le 1er janvier 2023.

En Bretagne comme dans le reste de la France, la filière du bâtiment représente un enjeu majeur pour l'économie et l'environnement. Elle représente, en Bretagne, plus de 7 milliards d'Euro de chiffre d'affaires annuel. Elle comptabilise 10% des établissements et 7% des emplois salariés bretons (65 000 emplois). Le Campus est reconnu sur un territoire comprenant 22 500 apprenants du CAP jusqu'au Bac+8, (scolaire, supérieur, formation continue, apprentissage) dont 7 500 en formation scolaire (Niveau 3 à 5).

La filière du Bâtiment doit relever des défis liés à une double transition énergétique et numérique. Les acteurs du Campus souhaitent accompagner le développement des technologies émergentes et innovantes (BIM, éco-rénovation), la recherche (éco-matériaux, modes constructifs innovants) par des formations adaptées, afin de faciliter l'intégration de nouvelles compétences dans les entreprises, consolider l'accompagnement des parcours, individualiser la pédagogie et participer à l'émergence de nouveaux métiers.

Le **champ d'action du Campus des Métiers et des Qualifications Bâtiment Durable Bretagne** couvre notamment **3 thématiques centrales** : le **bâtiment durable** respectant les enjeux environnementaux, le **bâtiment intelligent** communicant et connecté, et **l'usage des outils numériques et des technologies émergentes**, en appui aux deux premières.

Pour accompagner les acteurs dans la professionnalisation des compétences environnementales, numériques et sociétales, le Campus des Métiers et des Qualifications Bâtiment Durable Bretagne développe des **synergies entre l'innovation, la formation et les entreprises** et engage des **dynamiques de projets**, comme par exemple le **projet ACTE.BZH**. Il assure en outre la **promotion des métiers de la filière du bâtiment et ses formations**.

Le Campus se fixe ainsi sur les **objectifs** suivants :

- Accélérer la montée en compétences et la professionnalisation des salariés, demandeurs d'emploi et publics en formation initiale et continue permettant à terme de s'adapter aux exigences de bâtiments éco-responsables ;
- Construire des projets autour des nouvelles pratiques pédagogiques ;
- Accroître sa propre reconnaissance (régionale, nationale et internationale) auprès du grand public, des salariés, des entreprises et acteurs économiques et mettre en œuvre des actions d'attractivité pour lutter contre les stéréotypes autour des métiers ;
- Développer des projets en adéquation avec la stratégie du territoire ;
- Dépasser les cloisonnements qui peuvent perdurer et créer les synergies souhaitables au profit d'un développement conjoint des individus et des entreprises du territoire breton.

Le Campus des Métiers et des Qualifications Bâtiment Durable Bretagne a accompagné la candidature d'un **Plan d'Investissement d'Avenir en 2021** dans le cadre de l'action « Territoires d'innovation pédagogique », pour lequel il a été lauréat. Ce PIA maintenant nommé **ACTE.BZH** et porté par l'université de Rennes regroupe 5 partenaires en consortium et donne au Campus les moyens **d'agir autour de trois axes** :

- **Adapter l'offre de formations** aux besoins des entreprises et former les jeunes aux métiers de demain et aux nouvelles technologies. **Développer la coloration de diplômes** avec la création de modules spécifiques sur 4 domaines : matériaux et modes constructifs innovants, numérique et BIM, rénovation énergétique et usages et technologies émergentes.
- **Développer l'attractivité des formations et de la filière** pour répondre aux problématiques de recrutement. Être innovant dans la communication et dans l'approche en développant les actions autour des chantiers de rénovation / construction qui mobilisent école, entreprise et recherche.
- Accompagner les entreprises à la transition numérique et à son développement à l'international.

Aujourd'hui structuré en association dont le dépôt des statuts est en cours, il est désormais en capacité de porter d'autres projets d'ampleur pour contribuer le plus largement possible à l'élévation des qualifications nécessaires à la filière bâtiment durable et à l'attractivité de ses métiers.

A ce jour, **les réalisations sont nombreuses** :

- **Formations**
 - o Formations courtes éligibles au CPF sur les thèmes de la construction terre crue, de l'analyse du cycle de vie, sur la RE2020, etc. ;
 - o Formations de formateurs sur la décarbonation dans les métiers du bâtiment, sur l'usage du BIM, sur les économies d'énergie dans le bâtiment (le **CMQ a porté le déploiement du programme FEEBAT**) ;
 - o Formations nouvelles : **Bachelor en Lean Construction** au CESI de Brest ou bien la **formation de Chef de projet Digital** dans les CFA Bâtiment, 11 modules de formation développés sur le domaine « Eco-matériaux et modes de constructifs innovants », 6 formations disponibles sur le thème de la transition environnementale.
- **Colorations** de diplômes (ex. BUT GCCD).
- **Événements** : journée Techdays sur le thème de la décarbonation en partenariat avec l'ENSIBS (mai 2023 à Lorient) à destination des enseignants et des professionnels du bâtiment.
- **Sensibilisation des élèves** aux techniques spécifiques et matériaux, mise en oeuvre sur chantier en école : Lycée Pierre Mendès France (Bac Pro Gros OEuvre au 1er semestre 2023), Lycée Châteaubriant (mise en oeuvre de terre crue en prépa Bio au 1er trimestre 2023), INSA, ENSAB (module Rénovation : 1 semaine pour concevoir un projet de rénovation et expérimenter des éco matériaux en avril 2023).

Le Campus a vocation à intégrer un **lieu totem** qui incarne son activité et son champ d'application. Le Pôle d'Excellence Industrielle de Rennes en création sur le site de la Janais est le plus grand projet de renouvellement de parc d'activités jamais vu en Bretagne, avec plus de 200 000 m² et mobilise les acteurs de toute la région bretonne, participant ainsi au développement de l'ensemble du territoire. Il vise à rassembler des entreprises qui répondent aux enjeux des transitions sur deux filières : les mobilités durables et la construction durable. Le CMQ BDB y trouvera naturellement sa place et c'est là qu'il s'installera dès le printemps 2024.

Secteur d'activité : Numérique, Photonique et Cybersécurité

Le campus des métiers et des qualifications « Numérique, Photonique » est porté par le lycée Félix le Dantec de Lannion (22). Il a été labellisé en 2016 et renouvelé dans cette labellisation en 2019 avec la mention « **Excellence** ». Une demande de changement d'appellation, de « Numérique et Photonique Bretagne » à « **Numérique, Photonique & Cybersécurité Bretagne** », a été faite en juin 2022.

Le Campus se développe en cohérence avec les objectifs des SRDEII, CPRDFOP, la Breizh Cop (réussir les transitions objectif 2040), et les priorités du projet académique notamment autour des **cultures du numérique** et du **soutien au développement des compétences à s'insérer, s'adapter et évoluer tout au long de la vie**. Il s'inscrit dans la stratégie régionale de la filière numérique. A Lannion, le CMQ bénéficie de la présence de la gouvernance du pôle de compétitivité mondial Images et Réseaux, de sa plate-forme de test Imaginlab, de l'IRT B<>Com et d'une multitude d'initiatives telles que le Fablab et le label French Tech.

Fort de 60 ans d'histoire numérique des télécommunications françaises, ce CMQ est reconnu sur un territoire de **2200** jeunes en formation jusqu'au Bac+8, d'un pool de chercheurs et d'ingénieurs. Il se place au service des jeunes, des salariés et des demandeurs d'emploi.

Les **acteurs du CMQ** (Lannion - Trégor Communauté, entreprises, lycées, universités, laboratoires de recherche, technopole Anticipa, organismes de formation, cluster, pôle de compétitivité...) s'engagent à :

- poursuivre le développement des technologies innovantes afin de faciliter la transition numérique dans les entreprises,
- consolider le domaine de la photonique, participer à l'émergence de nouveaux métiers,
- renforcer la recherche, l'innovation et la formation dans le domaine de la Cybersécurité, en lien avec les politiques régionale et académique.

En 2022, la Région Bretagne est devenue la première adhérente du Campus cyber national afin de développer les compétences sur le territoire, renforcer la maîtrise des risques, partager les expertises et le savoir-faire, et contribuer à l'innovation. Le CMQ « Numérique, Photonique & Cybersécurité Bretagne » s'inscrit naturellement dans cette dynamique. Depuis sa création en 2017, il compte parmi ses membres des acteurs de la cyber sécurité : le Pôle d'Excellence Cyber, l'Université de Rennes, les écoles d'ingénieurs (ENSSAT Lannion (22), ENSIBS Vannes (56), ENSTA Brest (29)), l'EUR Cyber School Rennes (35), le CNAM, ... et les entreprises Nokia, Orange cyber, Cap Gemini, SopraStéria.

Les **objectifs du Campus d'excellence** s'inscrivent ainsi dans la **pérennisation et le développement national** de plusieurs **projets** tels que la **féminisation des filières** et l'**internationalisation** notamment dans les **métiers émergents de la photonique**. Cette dynamique d'ouverture et d'innovation valorisera la filière du numérique pour la rendre plus attractive et applicative vers des secteurs comme le tourisme, les arts et la danse.

En répondant à l'**Appel à Manifestation d'Intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir » France 2030**, le CMQ s'engage aussi, en coopération avec l'ensemble de ses partenaires, dans le développement de la filière et la diffusion d'une « culture cyber », au-delà du monde numérique, en Bretagne, en France et à l'international. Ce projet « **CyberSkills4All** » va permettre au CMQ de poursuivre les actions en cybersécurité déjà engagées dans le cadre du **Programme d'Investissement d'Avenir (PIA3) obtenu en 2020**.

Les **réalisations** sont nombreuses :

- **Challenge Ada Lovelace : Hackathon de 48h** : 70 lycéennes (7 établissements)
- **Dispositif « Filles du numérique »** : découverte des métiers au sein de l'entreprise Orange et rencontre avec les marraines
- **Action en faveur de la mixité : « Filles et Sciences »**
 - o 26 janvier 2023 - Pour toutes les élèves de 4ème du collège Coppens
 - o 1 journée d'immersion à l'IUT (conférences métiers + ateliers)
- **Challenge Ada Lovelace – Hackathon de 48h**
 - o 03 et 04 février 2023 - 60 lycéennes (8 établissements)

Travail sur l'évolution du Challenge : 4 finales départementales et un travail avec les équipes de la DRANE pour une mise en œuvre en 2024 :

- Département 22 : Lycée Félix Le Dantec - Lannion
- Département 29 : lycée Thépot - Quimper
- Département 56 : lycée Marcellin Berthelot - Questembert
- Finale Régionale

- **Développement d'une Plateforme 360 sur la valorisation des métiers & formation** : mise en ligne en février 2023 (Lien vers la plateforme beta : beta-cmqe.plateforme360.fr)
- **Conception d'un site Internet** avec mise en valeur des métiers et parcours de formation : mise en ligne Mars 2023
- **Création d'un parcours de la découverte de la photonique : Serious game**
 - o Test d'une version Beta sur les 7 collèges du territoire de Lannion (35 classes)
 - o Déploiement sur plusieurs collèges de l'académie
1000 collégiens de 4eme - 90 conventions de stage signées - Début des stages : 20 au 24 novembre
- **Actions d'attractivité autour des métiers du numérique :**
 - o Conférence / quizz / serious game dans plusieurs établissements bretons
 - o Travail avec l'agence de com « La Manane » via l'OPCO ATLAS
- **Création de vidéos d'attractivité des formations (témoignages)** : Chaine Youtube du CMQ activée (BTS Systèmes Photoniques, LP Tourisme et Numérique, BUT Informatique)
- **Projet Bénin : Apporter une expertise sur la création des espaces et référentiels pour les formations suivantes au Bénin :**
 - o BTSM Développeur de Solutions logicielles et d'applications métiers (bac +2)
 - o FCSM développeur en intelligence artificielle (Formation complémentaire)
 - o FCSM Référent digital (Formation complémentaire)
- **Projet Liban**
 - o Formation de formateurs sur la cybersécurité
 - o Un formateur doit se déplacer sur Beyrouth pour former 12 personne
 - o 5 personnes viendront ensuite en France au campus pour travailler sur des TP pratiques
- **Projet AMI CMA « CyberSkills4All »** : audition prévue en février par l'ANR (Projet validée lors de la 3^{ème} levée)
- **Projet AMI CMA « Photonique »** : Lumiform 2030 (dépôt d'une lettre d'intention)
 - o Participation aux groupes de travail sur l'écriture du dossier national
 - o Participation aux groupes de travail sur l'écriture du dossier en local
 - AMI spécifique pour l'évolution de la voie professionnelle
 - Accompagnement au montage des nouveaux Bac Pro photonique (Plateaux techniques, équipements, formations de enseignants, ...)
- **Renforcement Ressource Humaine** : 1 alternante BUT Métiers du Multimédia et de l'Internet pendant 2 ans, et depuis octobre 2023, recrutement d'un ingénieur-animateur pédagogique.

Dans le cadre du projet de renouvellement du label :

- Projet de lieu Totem
- Changement du nom : CMQe Numérique, photonique et cybersécurité de Bretagne
- Extension du CMQe sur l'académie : une antenne à Vannes et une antenne à Rennes



RÉGION ACADÉMIQUE BRETAGNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Labellisation des CMQ : Création du campus Hôtellerie restauration et tourisme

La Région Bretagne et la région académique Bretagne demandent de labellisation du campus des métiers et des qualifications « **Hôtellerie, Restauration, Tourisme Bretagne** » dans la **catégorie Excellence** qui sera **porté par le lycée hôtelier Yvon Bourges de Dinard**.

Eléments de contexte :

La Bretagne est une région à fort potentiel qui dispose de nombreux atouts liés à son identité culturelle marquée. Dotée d'un patrimoine naturel et culturel riche et varié, présent sur l'ensemble de son territoire, ainsi que de la plus grande façade maritime de France (2 800 km de sentiers), elle bénéficie d'une attractivité touristique forte. Le **tourisme et l'hôtellerie-restauration constituent un secteur économique majeur**. Cette dynamique s'appuie sur une structure d'accueil touristique bien étoffée (plus de 900 hôtels, près de 800 campings, 7500 meublés classés...).

Le secteur génère près de 7 milliards de retombées économiques, soit 8 % du produit intérieur brut régional. La région compte 81 000 emplois liés au tourisme, dont plus de 74 000 directement liés à la présence des touristes sur le territoire auxquels peuvent s'ajouter 7 000 emplois liés au transport et à la préparation de voyages. Il totalise donc 6,9% de l'emploi régional, ce qui place la Bretagne à la 4^{ème} place des 13 régions de métropole.

Enjeux des secteurs de l'hôtellerie-restauration, et plus globalement du tourisme

Les **secteurs de l'hôtellerie-restauration**, et plus globalement du **tourisme** sont confrontés à de **nouveaux et multiples enjeux** tels que l'évolution des besoins et attentes des consommateurs, l'expérience client autour du développement durable devenue incontournable, la transition numérique (culture des réseaux sociaux, nouvelles technologies de paiement, prise de commande en ligne...), la commercialisation (yield management, cross-selling ou vente additionnelle), dans un contexte de fortes tensions de recrutement dans un certain nombre de métiers (serveur en restauration, commis de cuisine et employé hôtellerie).

Objectifs du campus des métiers et des qualifications « Hôtellerie, Restauration, Tourisme Bretagne »

En réponse à ces enjeux, le campus des métiers et des qualifications « **Hôtellerie, Restauration, Tourisme Bretagne** » se fixe **trois objectifs majeurs** :

- Renforcer et pérenniser les métiers de l'Hôtellerie-Restauration-Tourisme.
- Construire et accompagner une co-formation interactive avec les organismes de formation et les entreprises.
- Accélérer et accompagner l'intégration des transitions dans les métiers : sociales, numériques, environnementales.

Inscription dans les priorités régionales partagées entre la Région et les Autorités académiques

Au travers de ses objectifs, le campus des métiers et des qualifications « **Hôtellerie, Restauration, Tourisme Bretagne** » s'inscrit dans le cadre de la stratégie régionale des transitions économiques et sociales (SRTES), et plus spécifiquement des ambitions régionales en faveur d'une Bretagne plus performante par l'accélération des transitions et le développement d'un tourisme durable. Le Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs (SRDTL) "Identité & Transitions", vient par ailleurs renforcer le rôle de la Région Bretagne dans l'accompagnement des acteurs en matière d'ingénierie et de développement touristique et identifie un enjeu fort de la filière en matière de formation.

La **démarche « Campus des métiers et des qualifications »**, soutenue au travers du Plan France 2030, rejoint ainsi les priorités régionales partagées entre la Région et les Autorités académiques au travers de son ambition de **contribuer à l'évolution de la carte des formations professionnelles, d'accompagner les établissements d'enseignement et les organismes de formation aux transitions, de favoriser l'engagement des entreprises dans le cadre des parcours de formation** des jeunes et des demandeurs d'emploi.

2.2 – Enseignement agricole (DRAAF)

- Effectifs de la rentrée 2023
- Bilan de la session des examens 2023
- Demande d'ouverture de formations générales



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN BRETAGNE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

CAEN 28 novembre 2023

Direction régionale de l'alimentation, de
l'agriculture et de la forêt



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EFFECTIFS RENTRÉE 2023

Effectifs à la rentrée 2023 (remontée officielle du 2 octobre)

15 312 élèves au 02/10/2023 en formation initiale scolaire, soit une hausse de :

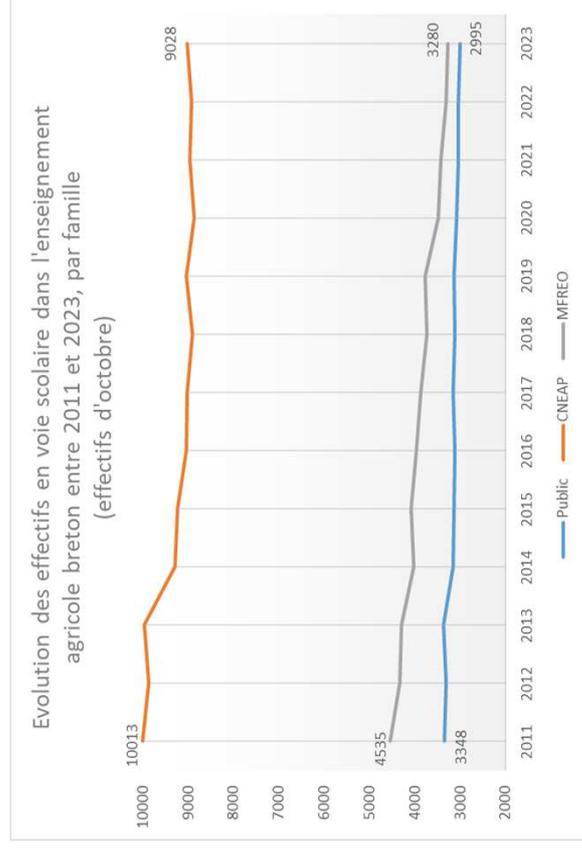
- 42 élèves
- +0,3%

par rapport à l'effectif officiel d'octobre 2022. L'effectif est donc globalement stable.

Les variations sont hétérogènes par famille :

- Public -1,5 %
- CREAP +1,3 %
- MFREO -0,9 %

(Pour information, à ce stade, 2630 inscriptions d'apprentis ont été saisies dans Fregata)



Effectifs à la rentrée 2023 par rapport aux effectifs 2022

(remontée officielle du 2 octobre)

Augmentation des effectifs entrants :

- En niveau 3 (+6%, liée aux CAPa1 et 2^{ndes} pro)
- En Morbihan (près de 4%, ce qui ne compense pas la baisse globale de -18% depuis 2014)

Baisse des effectifs :

- Entrants en niveau 2 (-2,4%), notamment en 4^{ème} (-5%)
- Entrants en BTSA scolaire (-7,4%)
- En Finistère (-95, dont 85 en MFR, baisse globale de -21% depuis 2014) et Côtes d'Armor (-1,1% en deux ans)

Stabilité du niveau 4 (baisse maîtrisée des effectifs entrants en Bac pro, -35 élèves)



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BILAN DE LA SESSION EXAMEN 2023

Résultats aux examens de l'enseignement technique agricole - session 2023

	Résultats régionaux			Résultats nationaux		
	Présents	Admis	Bretagne 2023	Présents	Admis	National 2023
CAPa	864	831	96,2%	8 423	8 077	95,9%
BAC PRO	2 389	2 082	87,1%	24 372	21 218	87,0%
BAC TECHNO	401	391	97,5%	4 948	4 804	97,1%
BTSA	1 219	982	80,6%	14 845	11 707	78,9%
TOUS EXAMENS	4 873	4 286	88,0%	52 588	45 806	87,1%



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DEMANDES D'OUVERTURE DE FORMATIONS GÉNÉRALES RENTRÉE 2024

Tableau récapitulatif concernant les formations générales

Demande	Diplôme	Etablissement	Département	Réseau
Ouverture	4ème de l'Enseignement agricole	MFR FCBC Lamballe en attente contractualisation	22	MFR
Ouverture	4ème de l'Enseignement agricole	LEPPA D. Savio Dinan	22	CNEAP
Ouverture 2ème classe	4ème de l'Enseignement agricole	LPEGT Quimper Kersutum	29	CNEAP
Ouverture 3ème classe	4ème de l'Enseignement agricole	LHP Kerplouz Auray	56	CNEAP
Fermeture	4ème de l'Enseignement agricole	MFR Morlaix	29	MFR
Fermeture	4ème de l'Enseignement agricole	MFR Poullan sur Mer	29	MFR
Ouverture 2ème classe	4ème de l'Enseignement agricole	LPPR Bain de Bretagne	35	CNEAP
Ouverture	3ème de l'Enseignement agricole	MFR Rumengol	29	MFR
Ouverture 2ème classe	3ème de l'Enseignement agricole	LTAP St Yves Gourin	56	CNEAP
Fermeture	3ème de l'Enseignement agricole	MFR Morlaix	29	MFR
Fermeture	3ème de l'Enseignement agricole	MFR Poullan sur Mer	29	MFR
Ouverture	3ème de l'Enseignement agricole	MFR FCBC Lamballe en attente contractualisation	22	MFR
Ouverture 4ème classe	Seconde GT	LEAP La Touche Ploërmel	56	CNEAP
Ouverture 3ème classe	Seconde GT	LEAP Pommerit La Roche Jaudy	22	CNEAP

2.3 – Enseignement maritime (DIRM-NAMO)

– Point sur la rentrée des lycées professionnels maritimes



**Direction interrégionale de la mer
Nord Atlantique-Manche Ouest**

Nantes, le 17 novembre 2023

Division des gens de mer et de l'enseignement maritime

Objet : Rentrée 2023 de l'enseignement professionnel maritime en Bretagne – CAEN.

Attractivité des métiers de la mer : stabilité des effectifs dans les LPM

Au sein des lycées professionnels maritimes, les effectifs sont stables (612 élèves).

Si la filière pêche et cultures marines peine à recruter, les BTS et l'option « voile », proposée en cette rentrée au LPM du Guilvinec démontrent l'intérêt des jeunes et de leurs familles pour les activités maritimes émergentes ou en évolution.

L'offre d'une poursuite d'études (BTS, classes MAN), le BTS mécatronique, l'option voile, destinée à accompagner les évolutions technologiques (transition énergétique, propulsion vélique) s'avèrent de bons vecteurs d'attractivité pour le secteur.

S'agissant des taux de réussite, il est de 94,3 % pour le CAP, 83,9 % pour le bac et 97,2 % pour le BTS, soient des taux en légère augmentation.

Réforme des formations maritimes

Une réforme a été engagée en 2019 pour adapter les préconisations de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) à nos filières. Elle s'est traduite par une modification des référentiels et l'actualisation des modules portant sur la sécurité maritime suivis par les élèves. Il est désormais nécessaire de l'ajuster, notamment pour définir les prérogatives attachées aux élèves de BTS. La réforme de la filière cultures marines (ostréiculture, mytiliculture...), qui n'était pas concernée en 2019, vient d'être lancée.

Réseau national des lycées professionnels maritimes

La Direction Générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGampa) a souhaité mettre en place un réseau national des douze lycées professionnels maritimes qui travaillera à partir de janvier 2024 sur la communication, l'ingénierie pédagogique et la démarche qualité.

Compte tenu de la dimension modeste de l'enseignement maritime, cette mise en réseau devrait permettre de gagner en lisibilité et en synergie.

Promotion des métiers de la mer

Dans le cadre du plan de relance, le volet territorial comprend cinq projets : certains se terminent cette année, d'autres ont vocation à exister désormais sur les réseaux.

On notera notamment le lancement en décembre d'un outil de découverte virtuelle « embarquée » des LPM et métiers de la pêche et des cultures marines porté par la DIRM en association avec les établissements.

Jusqu'à présent, la communication portait davantage sur les métiers que sur le contenu des enseignements.

Dans le cadre du « pacte enseignant », les premiers retours marquent un intérêt certain pour la question de l'attractivité des métiers avec l'apparition de nouvelles idées pour la promotion des filières maritimes.

Le secrétariat d'État chargé de la mer vient par ailleurs de lancer une campagne de communication, « #LaMerEmbauche », elle insiste notamment sur la féminisation de ces métiers.

Relations avec l'enseignement supérieur maritime

Le déploiement de BTS dans l'enseignement maritime favorise la mise en place de relations plus étroites avec l'École nationale supérieure maritime (ENSM). Le déménagement à la rentrée du site ENSM de Saint-Malo à proximité du lycée professionnel maritime amène également le lancement de projets communs.

Confronté à de nombreux défis : décarbonation des navires, transition écologique, les lycées professionnels maritimes ont vocation à collaborer avec l'ENSM dont l'activité comprend une partie recherche appliquée mais aussi avec les secteurs professionnels (pêche, cultures marines qui mettent en place des structures pour accompagner les professionnels).

3 – Carte des formations professionnelles (Région)

3.1 – Avis sur la carte des formations professionnelles 2024

3.2 – Présentation de la nouvelle démarche pluriannuelle

3.1 – Avis sur la carte des formations professionnelles 2024

CAEN du 28 novembre 2023

Mesures relatives à l'évolution de la carte des formations professionnelles initiales pour la rentrée 2024

Domaine de formation	Niveau	Voie de formation	Mesure	Diplôme	Intitulé	Etablissement	Commune	Nb Années de formation
Agriculture - Horticulture - Paysage	4	Statut Scolaire	Fermeture de formation liée à la fermeture administrative de la Maison familiale Rurale de Morlaix	BAC PRO AG	CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (BAC PRO AG)	Maison familiale rurale d'Education et d'Orientation	Morlaix	3
Arts et spectacles	5	Statut Scolaire	Ouverture de formation programmée pour 2025 (option restant à déterminer) (Priorité 2 - (Public))	BTS	METIERS DE L'AUDIOVISUEL OPTION restant à déterminer (BTS)	Lycée Jean-Marie Le Bris	Douarnenez	2
Arts et spectacles	5	Statut Scolaire	Ouverture de formation programmée pour 2025 (option restant à déterminer) (Priorité 2 - (Public))	BTS	METIERS DE L'AUDIOVISUEL OPTION restant à déterminer (BTS)	Lycée Jean-Marie Le Bris	Douarnenez	2
Bâtiment - Travaux publics	4	Statut Scolaire	Ouverture de formation (Priorité 2 - (Public))	BAC PRO	TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS (BAC PRO)	Lycée Professionnel Julien Crozet	Port-Louis	3
Bâtiment - Travaux publics	3	Statut Scolaire	Diminution de capacité d'accueil en contrepartie de l'ouverture du CAP menuisier fabricant (Priorité 1 - (Public))	BAC PRO	TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR (BAC PRO)	Lycée Professionnel La Champagne	Vitré	3
Bâtiment - Travaux publics	3	Statut Scolaire	Ouverture de formation (Priorité 1 - (Public))	CAP	MENUISIER FABRICANT (CAP)	Lycée Professionnel La Champagne	Vitré	2
Commerce - Vente	5	Statut Scolaire	Ouverture de formation	BTSA	TECHNICO-COMMERCIAL SPE VINS, BIERES ET SPIRITUEUX (BTSA)	Lycée du Mené	Merdrignac	2
Commerce - Vente	5	Statut Scolaire	Ouverture de formation	BTSA	TECHNICO-COMMERCIAL SPE VINS, BIERES ET SPIRITUEUX (BTSA)	Maison familiale rurale d'Education et d'Orientation	Le Faou	2
Commerce - Vente	3	Projet mixte (scolaire/ apprentissage)	Mise en oeuvre d'une mixité de publics (Priorité 2 - (Public))	MC3	VENDEUR-CONSEIL EN ALIMENTATION (MC NIVEAU III)	Lycée Professionnel Jules Verne	Guingamp	1
Environnement - Propreté - Sécurité	4	Projet mixte (scolaire/ apprentissage)	Mise en oeuvre d'une mixité de publics avec un seuil maximum à 16 en voie scolaire	BAC PRO AG	GESTION DES MILIEUX NATURELS ET DE LA FAUNE (BAC PRO AG)	Maison familiale rurale d'Education et d'Orientation de Boeuvres	Guipry-Messac	2
Environnement - Propreté - Sécurité	4	Statut Scolaire	Augmentation de capacité d'accueil (Priorité 1 - (Privé))	BAC PRO	METIERS DE LA SECURITE (BAC PRO)	Lycée Jean-Baptiste Le Taillandier - site Notre Dame des Marais	Saint Aubin du Cormier	3
Hôtellerie - Restauration - Tourisme	3	Statut Scolaire	Ouverture de formation (Priorité 1 - (Privé))	CAP	PRODUCTION ET SERVICE EN RESTAURATIONS	Lycée Saint Vincent La Providence	Rennes	2
Industries et agroalimentaire	4	Statut Scolaire	Ouverture de formation (Priorité 2 - (Public))	FCIL N-4	ELECTRO MOBILITÉ - TECHNOLOGIE ET ENVIRONNEMENT DU CYCLE	Lycée Professionnel Roz Glas	Quimperlé	1
Maintenance de véhicules et de matériels	4	Statut Scolaire	Ouverture de formation (Priorité 2 - (Public))	BAC PRO	MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION A VOITURES PARTICULIERES (BAC PRO)	Lycée Brocéliande	Guer	3
Métiers de l'Energie - Electronique - Electrotechnique / Numérique	5	Projet mixte (scolaire/ apprentissage)	Mise en oeuvre d'un parcours mixte avec mixité de public en année terminale (Priorité 2 - (Public))	BTS	CYBERSECURITE, INFORMATIQUE ET RESEAUX, ELECTRONIQUE, OPTION A INFORMATIQUE ET RESEAUX (BTS)	Lycée Alain-René Lesage	Vannes	1+1
Métiers de l'Energie - Electronique - Electrotechnique / Numérique	5	Projet mixte (scolaire/ apprentissage)	Diminution de la capacité d'accueil d'une 1/2 division en contrepartie de l'ouverture de l'option A (Priorité 2 - (Public))	BTS	CYBERSECURITE, INFORMATIQUE ET RESEAUX, ELECTRONIQUE, OPTION B ELECTRONIQUE ET RESEAUX (BTS)	Lycée Alain-René Lesage	Vannes	1+1

CAEN du 28 novembre 2023

Mesures relatives à l'évolution de la carte des formations professionnelles initiales pour la rentrée 2024

Domaine de formation	Niveau	Voie de formation	Mesure	Diplôme	Intitulé	Etablissement	Commune	Nb Années de formation
Métiers de l'Energie - Electronique - Electrotechnique / Numérique	4	Statut Scolaire	Ouverture de formation (Priorité 1 - (Public))	BAC PRO	CYBERSECURITE, INFORMATIQUE ET RESEAUX, ELECTRONIQUE (BAC PRO)	Lycée Professionnel Beaumont	Redon	3
Métiers de l'Energie - Electronique - Electrotechnique	4	Statut Scolaire	Ouverture de formation (Priorité 2 - (Public))	BAC PRO	OPTIQUE PHOTONIQUE : TECHNOLOGIES DE LA LUMIERE (BAC PRO)	Lycée Professionnel Félix le Dantec	Lannion	3
Métiers de l'Energie - Electronique - Electrotechnique	4	Statut Scolaire	Ouverture de formation (Priorité 1 - (Privé))	MC4	PRODUCTION ET REPARATION DE PRODUITS ELECTRONIQUES (MC NIVEAU IV)	Lycée Sainte Jeanne d'Arc	Vitré	1
Numérique	4	Statut Scolaire	Ouverture de formation (Priorité 2 - (Privé))	MC4	CYBERSECURITE (MC NIVEAU IV)	Lycée Saint Joseph	Vannes	1
Sanitaire et Social	4	Statut Scolaire	Fermeture de formation liée à la fermeture administrative de la Maison familiale Rurale de Poullan sur mer	BAC PRO AG	SERVICES AUX PERSONNES ET ANIMATION DES TERRITOIRES (BAC PRO AG)	Maison familiale rurale d'Education et d'Orientation	Poullan-sur-Mer	3
Sanitaire et Social	4	Statut Scolaire	Fermeture de formation liée à la fermeture administrative de la Maison familiale Rurale de Morlaix	BAC PRO AG	SERVICES AUX PERSONNES ET ANIMATION DES TERRITOIRES (BAC PRO AG)	Maison familiale rurale d'Education et d'Orientation	Morlaix	3
Sanitaire et Social	3	Statut Scolaire	Ouverture de formation (Priorité 3 - (Public))	MC3	AIDE A DOMICILE (MC NIVEAU III)	Lycée polyvalent Kerraoul	Paimpol	1
Sanitaire et Social	3	Projet mixte (scolaire/ apprentissage)	Mise en oeuvre d'une mixité de publics	CAPA	SERVICES AUX PERSONNES ET VENTE EN ESPACE RURAL (CAPA)	Maison familiale rurale d'Education et d'Orientation	Guilliers	2
Sanitaire et Social	3	Statut Scolaire	Fermeture de formation liée à la fermeture administrative de la Maison familiale Rurale de Poullan sur mer	CAPA	SERVICES AUX PERSONNES ET VENTE EN ESPACE RURAL (CAPA)	Maison familiale rurale d'Education et d'Orientation	Poullan-sur-Mer	2
Soins Personnels	3	Statut Scolaire	Transfération du CAP 1 an en 2 ans (Priorité 2 - (Public))	CAP	ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE (CAP)	Lycée Professionnel Marie Le Franc	Lorient	2
Soins Personnels	3	Statut Scolaire	Ouverture de formation (Priorité 2 - (Privé))	CAP	ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE (CAP)	Lycée Professionnel Montbareil	Guingamp	2
Sport - Animation	4	Statut Scolaire	Ouverture de formation (Priorité 3 - (Privé))	BAC PRO	ANIMATION - ENFANCE ET PERSONNES AGEES (BAC PRO)	Lycée Diwan	Carhaix-Plouguer	3
Sport - Animation	4	Statut Scolaire	Ouverture de formation (Priorité 3 - (Public))	MC4	ENCADREMENT SECTEUR SPORTIF OPTION ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS	Lycée professionnel Rosa Parks	Rostrenen	1
Transports - Logistique	4	Statut Scolaire	Ouverture de formation (Priorité 1 - (Privé))	BAC PRO	ORGANISATION DE TRANSPORT DE MARCHANDISES (BAC PRO)	Lycée Sainte Jeanne d'Arc	Vitré	3
Transports - Logistique	3	Statut Scolaire	Ouverture de formation (Priorité 1 - (Public))	CAP	CONDUCTEUR LIVREUR MARCHANDISES	LP Bel Air	Tinténiac	2

CAEN du 28 novembre 2023

Mesures relatives à l'évolution de la carte des formations professionnelles initiales pour la rentrée 2024

Mesures complémentaires

Domaine de formation	Niveau	Voie de formation	Mesure	Diplôme	Intitulé	Etablissement	Commune	Nb Années de formation
Bâtiment - Travaux publics	4	Statut Scolaire	Diminution de la capacité d'accueil (1/2 division)	BAC PRO	TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR (BAC PRO)	LP Julien Crozet - Port Louis	Port Louis	3
Commerce - Vente	4	Statut Scolaire	Diminution de la capacité d'accueil	BAC PRO	METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE (BAC PRO)	LP Jules Vernes - Guingamp	Guingamp	3
Commerce - Vente	4	Statut Scolaire	Fermeture	FCIL4	FCIL N-4 TECHNICO COMMERCIAL EN EQUIPEMENT DE LA MAISON ET MULTIMEDIA (FCIL)	LPP Ozanam - Cesson Sévigné	Cesson Sévigné	1
Commerce - Vente	3	Statut Scolaire	Fermeture	FCIL5	FCIL N-5 CONSEILLER COMMERCIAL EN AUTOMOBILE (FCIL)	LPP Ozanam - Cesson Sévigné	Cesson Sévigné	1
Construction et réparation nautiques	A	Statut Scolaire	Fermeture	FCIL4	OUVRIER VOILIER POLYVALENT	Lycée Professionnel Roz Glas	Quimperlé	1
Environnement - Propreté - Sécurité	3	Statut Scolaire	Fermeture	MC3	SÉCURITÉ CIVILE D'ENTREPRISE (MC)	LPO Henri Avril - Lamballe	Lamballe	1
Maintenance de véhicules et de matériels	4	Statut Scolaire	Diminution de la capacité d'accueil (1/2 division)	BAC PRO	MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTION B VÉHICULES DE TRANSPORT ROUTIER (BAC PRO)	LPO Brocéliande - Guer	Guer	3
Industries et agroalimentaire	5	Statut Scolaire	Fermeture	BTS	CONCEPTION ET RÉALISATION SYSTÈMES AUTOMATIQUES (BTS)	Lycée Beaumont - Redon	Redon	2
Soins Personnels	3	Statut Scolaire	Fermeture	CAP 1 AN	ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE (CAP)	LP Marie Le Franc - Lorient	Lorient	1
Soins Personnels	5	Statut Scolaire	Fermeture	BTS	MÉTIERS DE LA COIFFURE (BTS)	LP Privé Montbareil - Guingamp	Guingamp	2
Gestion - Administration - Finance	4	Statut Scolaire	Diminution de capacité d'accueil (1/2 division)	BAC PRO	ASSISTANCE A LA GESTION DES ORGANISATIONS ET DE LEURS ACTIVITES (BAC PRO)	LP Sainte Jeanne d'Arc - Vitré	Vitré	3

3.2 – Présentation de la nouvelle démarche pluriannuelle



Répondre aux enjeux de la voie professionnelle en région : vers un nouveau process d'élaboration de la carte des formations professionnelles initiales scolaires

CAEN du 28 novembre 2023



Un nouveau cadre stratégique de référence

la SRTES - le CPRDFOP



Chantier 3

« Faire de la carte des formations professionnelles un outil dynamique d'accompagnement des parcours et des transitions »



Partager une vision stratégique commune par une connaissance de l'offre de formation initiale et de ses enjeux

Définir de manière partenariale une nouvelle démarche d'adaptation de la carte des formations professionnelles permettant d'engager la construction, à moyen terme, de filières de formation en phase avec les enjeux d'avenir => Proposer un nouveau process

Agir sur des leviers complémentaires : Attractivité, Adaptation aux spécificités régionales et territoriales

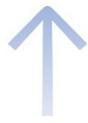
Conduire cette transformation de la carte des formations professionnelles dans le cadre d'une démarche concertée avec les lycées professionnels et les acteurs économiques



CREFOP
BRETAGNE



Un nouveau process d'élaboration de la carte des formations professionnelles initiales scolaires défini de manière partenariale dans le cadre du CREFOP



Des principes de mise en œuvre partagés



→ Réaffirmer les ambitions portées par le CPRDFOP dans la mise en œuvre du nouveau process « Carte des formations »

- Répondre aux besoins en emplois afin de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes issus de la voie professionnelle
- Engager une adaptation structurelle de l'offre de formation, dans une perspective de moyen terme, en réponse aux enjeux des transitions et à l'émergence de nouveaux métiers-nouvelles compétences
- Prendre en compte les attentes des jeunes dans le cadre de leur projet d'orientation

→ Déployer une carte des formations pluriannuelle afin de conforter la cohérence et la structuration de l'offre de formation professionnelle régionale

- Garantir le maintien d'une offre riche et diversifiée = » inscription dans une logique de transformation de la carte des formations professionnelles
- Assurer le maillage territorial de l'offre, en portant une attention particulière aux formations de niveau 3 (CAP) dans une logique de proximité
- Favoriser les logiques de parcours et la possibilité de poursuite d'études (Bac -3/+3)
- Lutter contre les déterminismes et favoriser la mixité filles-garçons dans les lycées professionnels

→ Modalités de mise en oeuvre

Inscrire l'évolution de la carte des formations dans une temporalité à 3 ans

→ **Rentrée 2025**

→ **Rentrée 2026**

→ **Rentrée 2027**

→ Modalités de mise en oeuvre

→ Engager la réflexion à l'échelle de chaque établissement en posant les éléments de diagnostic et les enjeux

- Conseil d'Administration
- Entité de Conseil pédagogique

Analyse de la situation du lycée (Atouts/Faiblesses /Opportunités/Menaces)

→ Remontée des éléments de diagnostic auprès de la Région et des Autorités académiques

→ Modalités de mise en oeuvre



→ **Inscrire le partenariat au cœur de la démarche en prenant appui sur les instances déjà existantes en Bretagne**

- **A l'échelon territorial, dans le cadre des CTEF**

Partage des spécificités du territoire en matière d'emploi-formation
Partage de la synthèse des diagnostics produits par les établissements

- **A l'échelon régional avec les représentants professionnels, en mobilisant plus particulièrement les Contrats d'objectifs**

Sur la base des travaux conduits dans le cadre de la préparation du document d'orientations des formations, poursuite de l'analyse de l'offre de formation par diplôme afin d'identifier les évolutions à engager en termes de carte des formations et d'attractivité

→ Modalités de mise en oeuvre

- Sur cette base, construction d'une « carte cible »

Identification des formations attendues et de leur territoire de déploiement dans le cadre de l'évolution pluriannuelle de la carte des formations

- Lancement d'un « appel à projets » pour le déploiement de ces formations
- Inscription de ces évolutions dans une logique de transformation de l'offre existante en identifiant les formations ne répondant pas aux attentes en termes d'insertion et/ou de poursuite d'études, sur la base d'une analyse quantitative et qualitative
- Chaque année, la possibilité d'adaptation des capacités d'accueil des formations déjà existantes

Calendrier de préparation de la carte des formations pluriannuelle



Lancement des travaux

Commission FI
CREFOP
Réunions départementales

Diagnostic /enjeux par établissement

✓ Conseil d'Administration
✓ Entité de Conseil pédagogique
ANALYSE de la situation du lycée :
Atouts/Faiblesses
Opportunités/Menaces

Diagnostic/ enjeux territoriaux

✓ CTEF élargie aux lycées professionnels
SYNTHESE des DIAGNOSTICS des établissements
SPECIFICITES DU TERRITOIRE

Construction de la carte cible

Logique de transformation (ouvertures/fermetures)
Plan d'action attractivité
« Accostage » territorial

Lancement de l'appel à projets

En déclinaison de la carte cible.
Temps établissement :
réponse à l'appel à projets

Réponse à l'appel à projet

Inscription dans le calendrier habituel de remontée des projets

Septembre
Octobre
2023

Novembre
Décembre
2023

Janvier
Février
2024

Mars
2024

Avril
2024

À partir
d'Avril-Mai
2024

Diagnostic régional
secteur / filière

- ✓ Contrats d'objectifs
- ✓ Représentants professionnels
- ✓ Représentants autorités académiques

Décembre
Février
2023



ACADÉMIE
DE RENNES
*Liberté
Égalité
Fraternité*



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE LA MER
*Liberté
Égalité
Fraternité*



PREPARATION DE LA RENTREE 2024



Carte des formations

Rentrée 2024 : éléments de cadrage



- Une année de transition, avec néanmoins la volonté d'impulser une dynamique nouvelle telle que portée dans la perspective de la carte des formations pluriannuelle, dans une logique de transformation
- Des projets devant s'inscrire dans le cadre des priorités du document d'orientations des formations
- De manière complémentaire, le ciblage des formations en lien avec les enjeux de souveraineté et de transition environnementale tels que définis dans le cadre de la Stratégie Régionale des Transitions Economique et Sociale - STRES :
bâtiment durable ; mobilité de demain ; énergies renouvelables ; électronique, informatique et numérique ; « bien manger » ; industries culturelles et créatives



Economie générale des mesures proposées pour la rentrée 2024



Economie générale des mesures proposées pour la rentrée 2024



Un total de 42 mesures

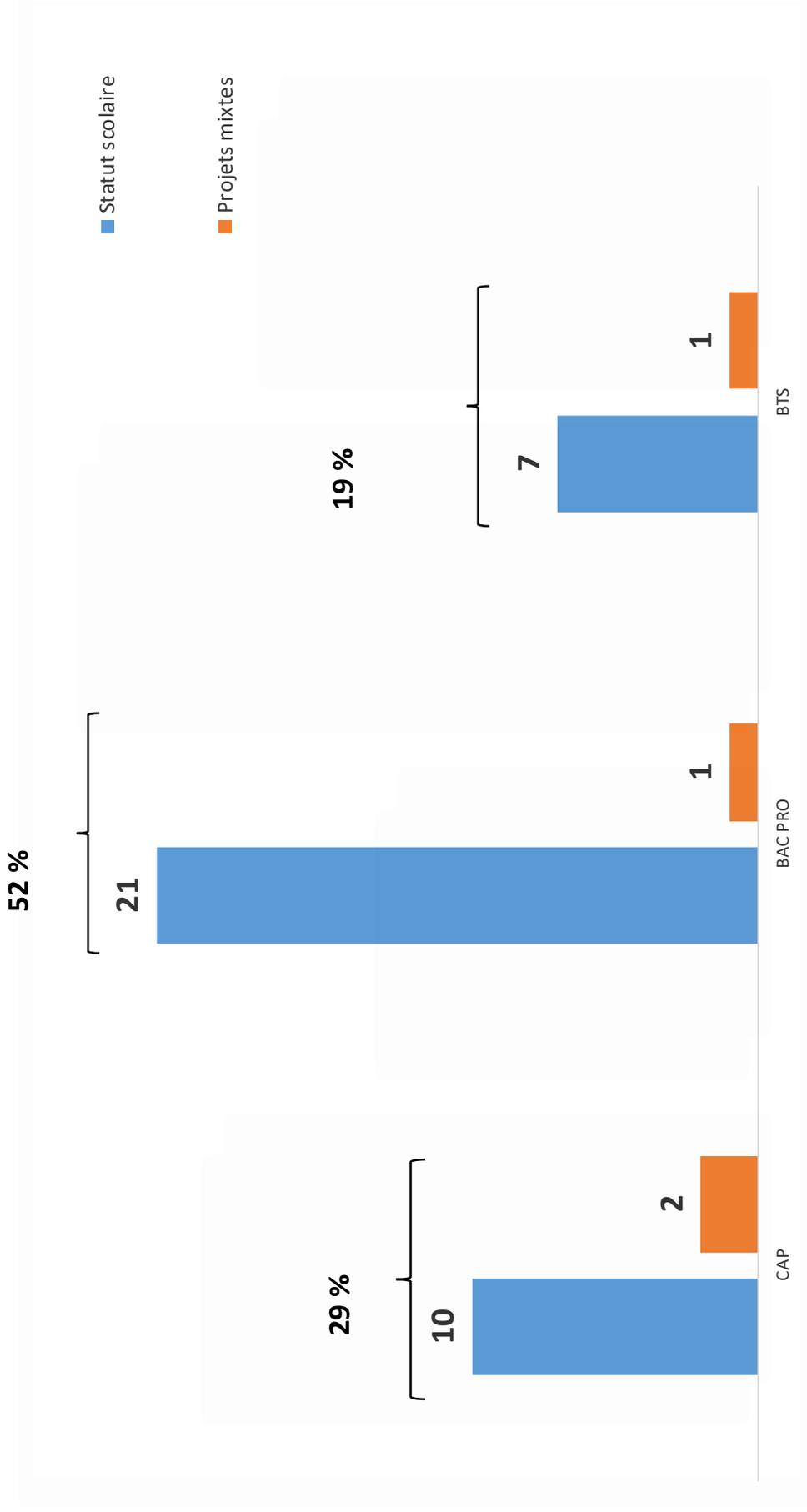
- 23 ouvertures (dont 4 projets mixtes)
- 1 transformation de formation
- 1 augmentation de capacité d'accueil
- 6 diminutions de capacité d'accueil
- 11 fermetures

Dont 11 mesures complémentaires





Répartition par niveau





Principales évolutions proposées pour la rentrée 2024



- **Une priorité au renforcement de l'offre sur le département d'Ille et Vilaine au regard de la pression observée**
- **Une diversification de la carte des formations en faveur de formations nouvelles en phase avec les enjeux des transitions et les métiers d'avenir : cybersécurité, photonique, électro-mobilité, réparation de produits électroniques, gestion des milieux naturels et de la faune ...**
- **Des possibilités confortées en termes de poursuite de parcours en faveur de l'insertion professionnelle (MC post CAP et post Bac)**
- **Un renforcement de l'offre de proximité pour les premiers niveaux de qualification (ouvertures de CAP)**



Préparation de la rentrée 2024 Échéances à venir



Calendrier

*Présentation des propositions d'évolution de la carte des formations
professionnelles initiales :*

- **Vote en Session Plénière du Conseil régional 13-15 décembre 2023**

4 – Nouvelle dotation globale de fonctionnement des lycées (Région)

CAEN

28 novembre 2023.

La nouvelle dotation de fonctionnement des lycées publics (DGF) pour 2024

*et les modalités de calcul des dotations
complémentaires 2023 et de la dotation
prévisionnelle garantie 2024.*

Le contexte

- Une évolution conséquente en 2022 du coût de l'énergie qui a bouleversé les équilibres budgétaires des lycées,
- La mise en place en septembre 2022 de la tarification régionale de la restauration et de l'hébergement qui a eu un impact sur les recettes des services de restauration et d'hébergement (SRH) des établissements,
- Un déploiement progressif du nouvel outil comptable des lycées (*Opale*) qui interdit les reversements entre le SRH et le budget général du lycée.

Les objectifs de la Région

- Financer à 100% les charges de viabilisation (eau, électricité, gaz et autres...) afin de neutraliser les différences liées aux performances du bâti et que la variable « énergie » ne vienne pas impacter le pilotage des budgets dédiés aux activités pédagogiques et à la restauration,
- Veiller à ce que les recettes du SRH soient pleinement mobilisées sur l'atteinte des objectifs qualité fixés par la Région dans le cadre du « bien manger »,
- Intégrer dans la DGF un critère pour compenser les différences entre les territoires où sont situés les lycées,
- Améliorer la prise en charge des dépenses obligatoires liées à la structure bâti du lycée.
- Intégrer un critère lié à l'atteinte des objectifs régionaux en matière de consommation d'énergies, d'eau et du bien manger.

La méthode

4 réunions de travail entre mars et juillet réunissant

- 8 proviseur.e.s et directeur.trice.s
- 8 adjoint.e.s-gestionnaires

Pour :

- Dresser un diagnostic de la DGF actuelle,
- Proposer des ajustements aux critères actuels, envisager de nouveaux critères,
- Vérifier la faisabilité des propositions pour définir un nouveau mode de calcul de la DGF 2024.

Les propositions.

Une subvention « viabilisation » (eau + énergies)

Structuration de la DGF 2024 en 2 parts

Des subventions spécifiques.

Supprimer les reversements entre le service de restauration et d'hébergement et les services généraux.

DCF 2023: Pour solder les factures 2022 d'énergie et celles de 2023.

DGF garantie 2024

Les propositions pour la nouvelle DGF 2024.

Nouveau

□ Une subvention « viabilisation » (eau + énergies)

- Isoler le financement de cette charge, couvrir les coûts de fluides à 100% et suivre ces consommations.
- Augmenter la part des recettes du SRH consacrée aux denrées alimentaires, sans modifier la grille tarifaire.
- Sécuriser les lycées et permettre le report de ces crédits « fléchés » d'une année sur l'autre pour adapter la dotation à chaque EPLE en fonction des consommations et des coûts.

Pour 2024 cette dotation sera « prévisionnelle », basée sur les consommations globales 2022, et les conditions tarifaires prévisibles.

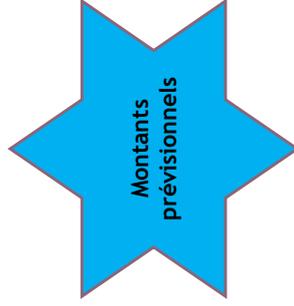
Elle donnera lieu à 2 versements: CP de février pour le 1^{er} semestre et CP d'octobre en fonction des consommations enregistrées au 1^{er} semestre.

L'ajustement par rapport aux consommations réelles sera fait lors du 1^{er} versement 2025.

Les propositions pour la nouvelle DGF 2024

□ Structuration de la DGF 2024 en 2 parts.

1. Une part « fonctionnement général et pédagogique » - liée au fonctionnement pédagogique (12 barèmes par type de formation x effectifs) + barème « géo-social » pour prendre en compte les capacités des territoires, les effectifs des lycées et l'Indice de positionnement social (IPS) de chaque lycée.
2. Une part « structure » liée au patrimoine bâti - (part fixe + part variable: surface + nombre de bâtiments)



		Ressources globales allouées aux lycées -prévisionnel 2024					
		DGF 2024		Subventions affectées hors DGF			
		1	2	3	4	5	6
nature des dépenses de fonctionnement		FONCTIONNEMENT GENERAL et PEDAGOGIQUE	STRUCTURE	PERFORMANCE	VIAIBILISATION	DAESE (accès aux équipements sportifs extérieurs)	autres (breton/gallo + exploitations agricoles)
estimations prévisionnelles 2024		11 600 000 €	2 950 000 €	900 000 €	33 000 000 €	2 000 000 €	225 000 €
totaux			14 550 000 €				36 125 000 €
							50 675 000 €
		total des ressources affectées aux lycées					

Rappel: en 2023 la DGF était de 13,182 M€ hors viabilisation.

□ Des subventions spécifiques pour financer la viabilisation, l'atteinte des objectifs régionaux 'bien manger et sobriété énergétique, et autres subventions.

Ressources globales allouées aux lycées - prévisionnel 2024						
DGF 2024		Subventions affectées hors DGF				
	1	2	3	4	5	6
nature des dépenses de fonctionnement	FONCTIONNEMENT GENERAL et PEDAGOGIQUE	STRUCTURE	PERFORMANCE	VIAABILISATION	DAESE (accès aux équipements sportifs extérieurs)	autres (breton/gallo + exploitations agricoles)
estimations prévisionnelles 2024	11 600 000 €	2 950 000 €	900 000 €	33 000 000 €	2 000 000 €	225 000 €
totaux	14 550 000 €					36 125 000 €
	total des ressources affectées aux lycées					50 675 000 €



❑ **Supprimer les reversements entre le service de restauration et d'hébergement et le service général.**

Nouveau

- Anticiper les modifications liées au logiciel *Op@le*
- Identifier les charges du service de restauration et d'hébergement qui doivent être imputées au service de restauration (hors fluides financés à 100% par la « subvention fluides »),
- S'assurer que les recettes perçues par le lycée via les 3 €/repas du tarif pivot sont consacrées au maximum (85% à 90%) à l'achat de denrées de qualité.

Calendrier

**14-15 décembre
2023**

Session du Conseil régional - présentation du rapport
relatif aux nouvelles modalités de la DGF

26 février 2024

Commission permanente - présentation du rapport
proposant les affectations par établissement

Actualités: DCF 2023 + DGF garantie 2024 et DGF 2024.

□ **DCF 2023:** Pour solder les factures 2022 d'énergie et celles de 2023.

1. Versement en novembre 2022 de 8,7 M€ en DCF + effort exceptionnel de 10,5 M€ des lycées sur leurs fonds de roulement 2022.

Les comptes financiers 2022 enregistrent une baisse de 2,7 M€ des FDR Net.

FDR Net 2017	FDR Net 2018	FDR Net 2019	FDR Net 2020	FDR Net 2021	FDR Net 2022
38 161 871	37 903 651	38 477 247	38 380 526	38 983 925	36 508 949 €

fonds de roulement net global = somme des crédits non utilisés pendant l'année civile et les années antérieures. Ces crédits peuvent être utilisés après une décision modificative en CA des lycées.

2. DCF en février 2023 pour un montant de 9,6 M€.
3. DCF en novembre pour un montant de 8,253 M€

Actualités: DCF 2023 + DGF garantie 2024 et DGF 2024.

□ DGF garantie 2024.

Pour 2024, il a été adopté par la CP du 25 septembre prochain, une dotation prévisionnelle garantie de 37,382 M€ calculée sur les bases suivantes :

- 95% de la DGF versée en 2023 (cette proposition s'inscrit dans la continuité des précédentes années),
- 95% du montant de la dotation exceptionnelle énergie versée aux lycées au cours du 1^{er} semestre 2023.

□ *Les lycées doivent construire leur budget primitif 2024 sur ces bases, sachant qu'ils auront la garantie de disposer d'une subvention pour 100% des dépenses d'énergies (hors exploitations agricoles et CFA-CFPPA).*

5 – Plan d'actions attractivité EPLEFPA (Région)



Plan d'attractivité des lycées agricoles publics de Bretagne

Présentation au Conseil Académique de l'Education Nationale
28 novembre 2023



→ Sommaire



→ Rappel du contexte: objectifs, état des lieux

→ Une démarche collective et fédératrice

→ Un plan d'actions opérationnel

→ Rappel du contexte



Afin de garantir la souveraineté alimentaire:

- Servir la politique d'installation : passer de 750 à 1000 installations/an
- Répondre aux besoins de salariat agricole
- Accompagner les transitions écologiques et sociétales

=> Une montée en puissance nécessaire de l'appareil de formation agricole au niveau régional et du développement des complémentarités entre réseaux et entre établissements

→ Rappel du contexte



Etat des lieux:

- Un outil de formation breton dense*..
 - 61 établissements (EPLFPA, CNEAP, MFR), 15421 élèves et 2886 apprentis vs 25 947 exploitations agricoles et 67800 actifs.
- Le réseau public conserve un rôle stratégique dans la formation des futurs exploitants et des salariés agricoles (41% des Capacités Professionnelles Agricoles)
- Un effort financier régional important pour la Région
 - 9,92 M€ /an, 49,6M€ sur 2017-2021
 - 940K€/ an et 4,8M€ sur 2013-2017 (exploitations)
 - 3M€ DGF/ an

*Source: agriculture et agroalimentaire de Bretagne, CRAB 2021

→ Rappel du contexte

Etat des lieux:

- Des défis identifiés au démarrage de la démarche:
 - L'attractivité : recruter des apprenants dans un contexte concurrentiel (privé, inter EPL)
 - L'exemplarité: faire de la transition agro écologique un atout différenciant dans l'offre de formation proposée
 - La notoriété : rayonner en et hors Bretagne
 - La soutenabilité financière : optimiser les ressources dans un contexte budgétaire contraint
 - La gouvernance : passer d'un modèle bilatéral à un modèle tripartite (autorités académiques/CRB/EPLFPA)

→ Une démarche collective et fédératrice



Interconnaissance



Ateliers



Restitutions

- Deux journées d'ateliers organisées les 9 et 16 mai à Pontivy, autour de 7 thématiques
- **Une centaine de participants diversifiés**: élus régionaux et des collectivités territoriales, OPCO, entreprises, fédérations professionnelles, enseignants, services des EPLEFPA, de l'autorité académique et de la Région
- Les échanges ont permis d'aboutir à un plan de **30 actions opérationnelles**, structurées en 5 grands chantiers

→ Un plan d'actions opérationnel

→ Les 5 grands chantiers

- Chantier n° 1: Ouverture : Renforcer l'ouverture des établissements à l'ensemble des publics visés par la formation agricole, dans toute leur diversité
- Chantier n° 2: Communication : Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication au service de l'attractivité du réseau et de chacun des établissements publics agricoles
- Chantier n° 3: Exploitations agricoles : concilier vocation pédagogique, excellence et capacité d'innovation des exploitations agricoles grâce à un fonctionnement en réseau optimisé
- Chantier n° 4: Réponse conjointe à AAP : Bâtir un projet collectif pour mobiliser des financements dont l'appel à projets France 2030 pour la Bretagne
- Chantier n° 5: Investissements : ajuster les investissements à la stratégie du réseau des établissements sur l'ensemble du périmètre de formation: initiale, apprentissage, continue

→ Un plan d'actions opérationnel



Action 1.5 Élaborer une charte de partenariat avec l'Éducation Nationale

Objectif : Montrer l'excellence des formations, Faire découvrir les filières et leurs métiers / Favoriser l'acculturation et la promotion des métiers à travers IDEO

Public(s) cibles(s) : Enseignants et collégiens

Descriptif : Process et outils envisagés

2 niveaux :

1- En cohérence avec la convention Rectorat-IDEO en cours d'écriture et avec la démarche de coopération DASEN-DRAAF en cours depuis 2022, définir conjointement les éléments spécifiques à l'enseignement agricole dans le partenariat avec l'Éducation nationale

- Expérimenter à l'échelle d'un bassin de vie, puis déployer au niveau régional
- S'inspirer d'autres filières BZH, (ex : industrie navale et la création du CINAU et autres CMQ Campus des métiers et des qualifications) et transposer dans l'enseignement agricole.

2- Au niveau local : avec le chef d'établissement et la DASEN, prévoir les modalités d'animation par département ou BAPE.

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

- prendre contact avec le Rectorat à la rentrée 2023/2024 : mobiliser les différents services DRAFPIC et DRAIO puis les DASEN
- fixer un groupe de travail pour rédiger la charte
- signature de la charte par le Rectorat, CRB, DRAAF
- faire vivre la charte et prévoir des temps de suivi et d'ajustement

Pilote(s) de l'action
CRB

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

- DRAAF
- Rectorat, Chambre d'agriculture, Etat en région et les départements (collèges)
- CRB pour préparation du contenu de la charte et communication

Moyens matériels et financiers
Les équipes de direction

Facteurs clés de réussite

Travail commun Rectorat-CRB-DRAAF
Articuler cette charte dans l'environnement plus général de l'enseignement public et privé

Indicateurs de suivi

- Nombre de stagiaires dans la filière (pourvu/non pourvu)
- Plus forte orientation vers les filières agricoles

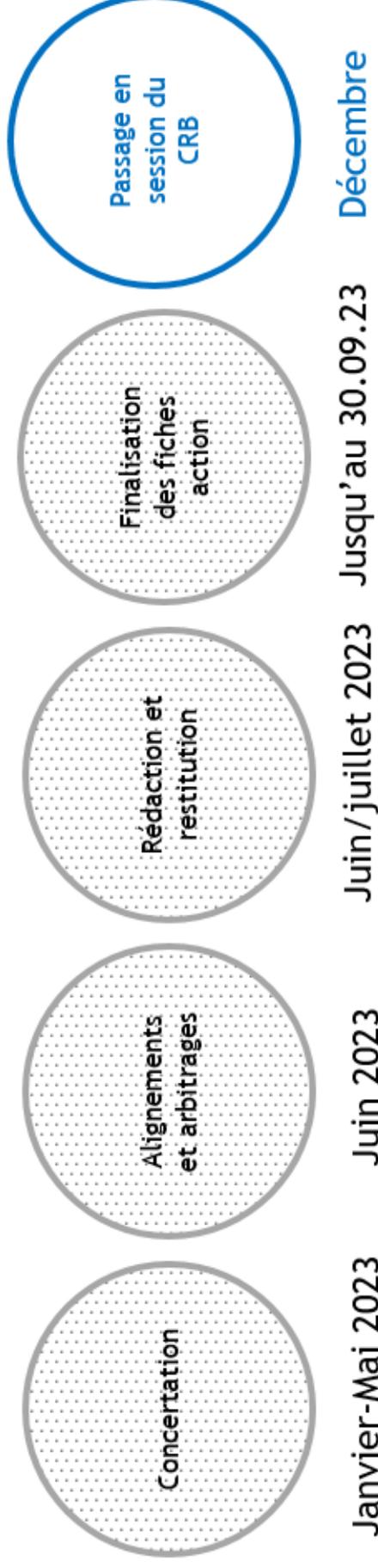
→ Les 30 fiches actions:

- Des fiches actions opérationnelles, précisant objectifs, calendrier, moyens Et indicateurs de suivi

- Une fiche action spécifique sur l'élaboration d'une charte de partenariat avec l'Éducation Nationale. (ci-contre).
Cf. expériences déjà menées dans les Académies de Strasbourg, Nancy-Metz et Reims (Région GE)

→ Un plan d'actions opérationnel

→ Point d'étape:



- Le plan d'actions est **une feuille de route partagée**, dont la mise en œuvre repose notamment sur **un engagement réciproque** de chacun des acteurs
- Certaines actions capitalisent déjà sur un existant à renforcer, d'autres ont déjà démarré (travail CRB/DRAAF sur les EA, plan d'investissements).
- Les actions qui reposent sur des actes juridiques (convention, crédits) nécessiteront une validation préalable dans les instances respectives (CP, CA, AG du GIP).
- Le passage du plan d'actions en CA vise à informer sur la démarche : prévu en novembre 2023

6 – Questions diverses
